

Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANNNAISE

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 22, Rue Claire-Droneau, LORIENT

C. C. P. A.N.A.C.R. 1472 -98 Rennes

Abonnement 1 an soit 4 numéros : 8 Francs — Carte de soutien annuelle : 10 Francs

19

6^{ME} ANNÉE

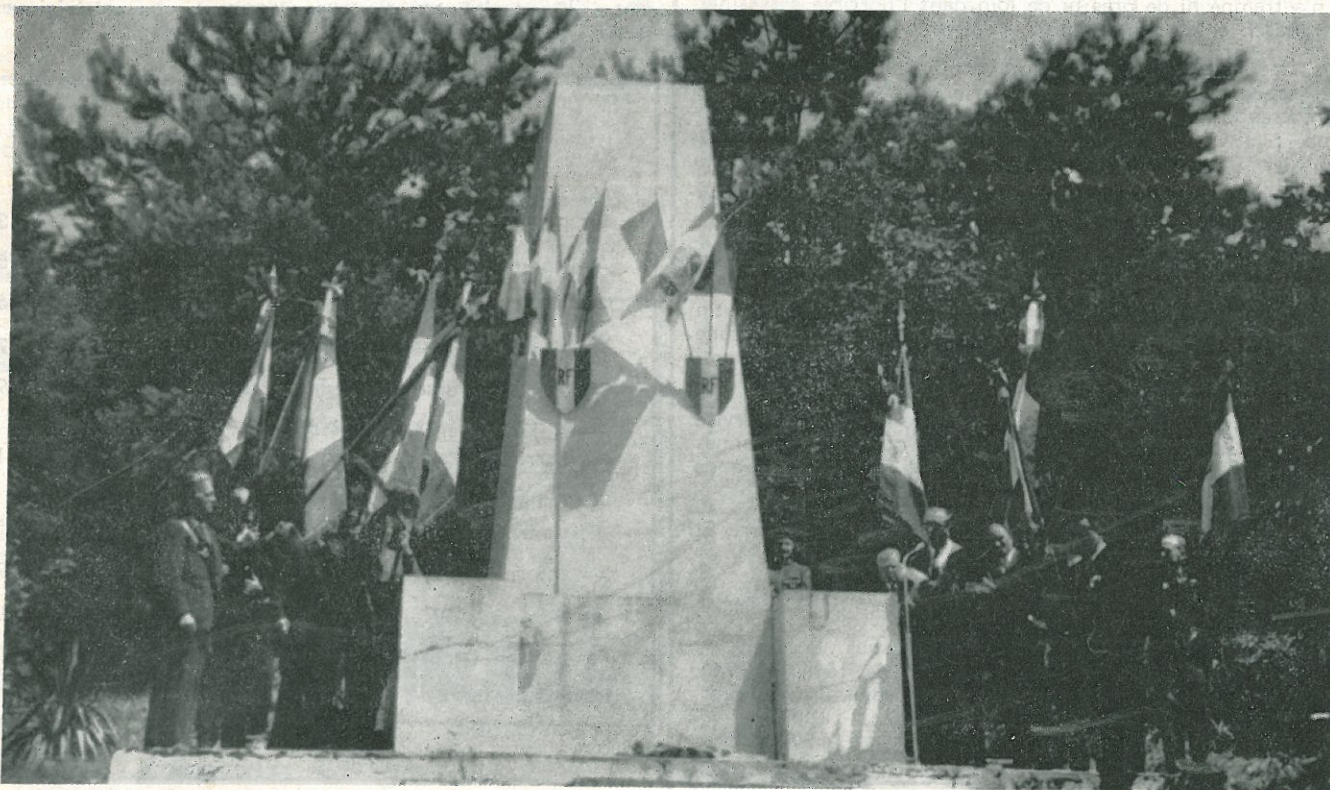
2^E SEMESTRE 1972

PRIX : 2 FR. 75

UN COMBAT VICTORIEUX DE LA RÉSISTANCE MORBIHANNNAISE

Kervernen en PLUMÉLIAU : le 14 Juillet 1944

En ce 28^{ME} anniversaire a été diffusé le message de notre Président Honoraire René CERG-FERRIERE



Le Monument à la mémoire des Combattants de KERVERNEN se dresse à la sortie de Saint-Nicolas-des-Eaux, sur le côté gauche de la route menant à Pluméliau

Kervernen : un nom qui retentit toujours comme le symbole du courage de l'esprit de sacrifice de la Résistance.

Dans la fraîcheur du petit matin de ce 14 Juillet, les gars du 1^{er} Bataillon F.T.P. qui depuis de longs mois harcelaient l'ennemi, suivant la « tactique de la boule de mercure », durent engager le combat pour briser l'étau ennemi et préserver les fruits du parachutage de la nuit.

Mitrailleuses et mortiers allemands ne vinrent à bout du courage des jeunes volontaires dont les chefs, du même âge, calmement, lucidement surent prendre des mesures de diversion pour empêcher l'encerclement et le massacre. Une leçon de tactique, qu'approuvait avec enthousiasme sur le terrain, le 20 Novembre 1970, le Général de Corps d'Armée SAINT-HILLIER, Commandant la 3^{ME} Région Militaire.

Hélas ! 68 petits gars étaient manquants : tués le jour-même ou bientôt destinés à la torture et à la fusillade, dont la mémoire est, chaque année, fidèlement honorée.

L'émotion du Colonel RÉMY Une Veillée Réparatrice

La grâce accordée par M. Pompidou au milicien Paul Touvier, assassin et pillard, ne sera jamais admise par les patriotes.

Récemment, nous nous faisons l'écho de l'intervention du colonel Romans-Petit écrivant à M. Pleven pour réclamer le châtiement de Touvier en tant que criminel de guerre.

On n'en sera que plus indigné d'apprendre — comme le rapporte l'hebdomadaire « Valeurs actuelles » — qu'un Compagnon de la Libération, en l'occurrence le colonel Rémy, ait signé la demande de grâce de Touvier.

Mieux. Le colonel Rémy rencontra l'ancien milicien.

Mais laissons « Valeurs actuelles » raconter l'affaire et rapporter les explications de l'intercesseur :

« L'entrevue eut lieu dans un café du boulevard Latour-Maubourg où Touvier l'attendait avec sa femme et ses deux enfants.

» Rémy fut ému par le cas de ce garçon et de cette fille de moins de vingt ans...

» Touvier jura qu'il n'avait participé ni de près ni de loin à l'exécution de la famille Basch. Le colonel Rémy affirme :

« Je sais par qui et comment a été assassiné la famille Basch. J'ai la preuve que Paul Touvier était étranger à ce crime. Dès lors, je ne pouvais que m'associer à la demande de grâce et je me réjouis qu'elle ait été exaucée. »

Nanti du serment de l'ex-milicien, le colonel Rémy était prêt à l'absoudre.

Est-ce sur ce serment qu'il se fonde pour affirmer que Touvier n'a trempé ni de près ni de loin dans l'horrible assassinat de Victor Basch et de son épouse ?

Mais, même si cela était exact et que la preuve en fût apportée, est-ce pour autant que Touvier devrait être lavé de tous ses autres crimes, dont le colonel Romans-Petit vient de rapeler que :

« Ils se caractérisent par une longue et effroyable suite de dénonciations, arrestations, exécutions, exactions qui ont laissé des plaies vives dans les cœurs et les esprits de toute une contrée. »

Mais pas trop d'émotion chez le colonel Rémy qui réserve la sienne au sort malheureux des enfants Touvier que la grâce présidentielle met enfin en position de jouir légalement du butin amassé pendant l'occupation par leur père qui, lui, n'a eu aucune pitié des enfants de ceux qu'il assassinait, ni des jeunes qu'il n'épargna pas davantage.

Et, encore une fois, on se pose la question. Quel service Touvier a-t-il donc pu rendre, et à qui, pour que tant de bonnes âmes, et jusqu'au Président de la République, fassent preuve de tant de mansuétude à son égard ?

Mais les patriotes, eux, n'ont aucune raison d'oublier. Et ils le font savoir.

Nelly FELD.

N.D.L.R. — Gilbert RENAULT, plus connu sous le nom de Colonel REMY est Vannetais. C'est à Lorient, le 18 juin 1940, qu'il embarqua à bord d'un chalutier pour rejoindre Londres. Il était alors âgé de 36 ans.

Plusieurs centaines d'anciens résistants ont participé, le 13 Juillet, devant le Mémorial de la Déportation à Paris, à une veillée réparatrice organisée pour protester contre la profanation du monument, au cours de la nuit du 10 au 11 Juillet 1972. Parmi les personnalités présentes figuraient MM. André BORD, Ministre des Anciens Combattants, Claude HETTER de BOIS-LAMBERT, Grand Chancelier de l'Ordre de la Libération, les Préfets Jean VERDIER et Jacques LENOIR, Ralph FEIGELSON, Président et Marcel NOIRET, Secrétaire Général du Comité National pour la Recherche et le Châtiment des Criminels de Guerre, le R.P. RIQUET, Président du Réseau du Souvenir, Madame Geneviève de GAULLE, Robert VOLLET, Secrétaire Général de l'A.N.A.C.R., Georges WELLERS, Vice-Président de l'U.N.A.D.I.F., Henry SULAWKO, écrivain, le Professeur V. JANKÉLEVITCH, le R.P. BRAUN, Vice-Président de la L.I.C.A., Marcel PAUL, Président de la F.N.D.I.R.P., Maurice GAUTIER, Président de la F.N.A.R., etc... ainsi que des délégations régionales du Comité de Vigilance et d'Action contre la Renaissance du Nazisme (présidé par le Capitaine CASA) venues de Grenoble, Chambéry, Toulouse, Montauban, Lyon, Marseille, Tarbes, Montpellier, Aix-en-Provence, Toulon et Bordeaux

Cet acte de vandalisme a, d'autre part, suscité les protestations de plusieurs organisations : le Comité National pour la Recherche et le Châtiment des Criminels de Guerre, qui a exprimé l'indignation de toute la Résistance Française, le Réseau du Souvenir, l'ANACR, la FNDIRP, l'UNADIF, la LICA, le MRAP, la Ligue des Droits de l'Homme, etc... ainsi que le Comité de Vigilance et l'Action contre la Renaissance du Nazisme, dont le délégué général, Ralph FEIGELSON, a déclaré à la presse : « La profanation du Mémorial de la Déportation est un intolérable recommencement des pratiques des S.A. hitlérienne et cet acte odieux de vandalisme rappelle que toute mansuétude envers les criminels contre l'humanité est un encouragement aux nostalgiques du nazisme et de la collaboration ».

SOMMAIRE

- Respecter la France Page 3
- Hommage au Colonel Dumuin Pages 4 et 5
- 18 Juin 1972 à la Citadelle de Port-Louis Page 6
- Nos deuils Page 7
- 28^{me} anniversaire avec le 4^{me} Bllon F.F.I. Pages 8 et 9
- A Kervennan - Le message de René Cerf-Ferrière Pages 10 et 11
- Crimes nazis sous l'occupation (Canton de Le Faouët) Pages 12, 13, 14 et 15
- Informations Pages 16 et 17
- Rémy, de Pétain à Touvier Pages 18 et 19
- Conseil Départemental à Pluvigner Page 20

LA GALERIE DU ROTIN

26, Rue Maréchal-Foch — LORIENT - 56 — Tél. 64.29.07

SALONS - PEAUSSERIE
CHAMBRES - LUMINAIRES
ET TOUTE LA VANNERIE

UNE VISITE S'IMPOSE

ENTREE LIBRE

PORTRAITS — MARIAGES — FETES DE FAMILLE

STUDIO D'ART

L. LE GUERNEVÉ

12, Av. Anatole-France — LORIENT — Tél. 64-38-14

Travaux Industriels noir et couleur

Travaux Amateurs, livraison très rapide

RESPECTER LA FRANCE

L'évocation de l'affaire TOUVIER par M. le Président de la République, en sa conférence de presse du 21 septembre, n'est pas de nature à faire renoncer les Résistants à leur action, ni à l'égard de Paul TOUVIER et de ses congénères, ni sur le plan plus général.

Que le chef de l'Etat refuse de revenir sur la grâce accordée par lui à l'ancien chef milicien pour des peines accessoires, est une chose. Mais il ne saurait être admis, en tout état de cause, que Paul TOUVIER, deux fois condamné à mort, échappe à la justice sous le prétexte qu'il lui fut sous-traité pendant vingt ans par des complices d'ailleurs impunis. Le Parlement français unanime a « constaté » que les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles. Cette disposition légale est invoquée à juste titre à l'égard de Barbie. Il ne saurait être admissible que puissent lui échapper, seuls, les hitlériens de nationalité française, alors qu'aux forfaits qu'ils perpétrèrent avec leurs maîtres allemands, s'ajouta le crime préalable de trahison. Aucune prescription ne peut être opposée, ni en droit, ni en morale, à la demande unanimement formulée d'ouverture, à tout le moins, d'une instruction judiciaire sur les crimes reprochés à Paul TOUVIER.

En cette action, les Résistants sont inspirés par tout autre chose que l'esprit de vengeance. Ils veulent que les criminels de guerre soient mis

hors d'état de nuire et que leur impunité cesse d'encourager leurs émules comme de désorienter le sens civique de la jeunesse.

L'occupation n'a pas été le temps où « les Français ne s'aimaient pas, s'entredéciraient... et même s'entretuaient ». Elle a été le temps où des traîtres qui avaient choisi le III^e Reich contre la France, se sont faits les agents, souvent les plus acharnés, de la terreur déclenchée par l'occupant, de la répression sanglante à laquelle il vouait les Français de toutes catégories sociales, de toutes opinions, qui, de plus en plus nombreux au long des mois, se dressaient contre l'esclavage, la destruction de la France, l'aviilissement des hommes. L'immense lutte alors menée aux côtés des alliés et qui contribua puissamment à chasser l'occupant, ne saurait en rien être comparée à aucune des autres crises évoquées par le Président de la République.

Jeter le voile de l'oubli sur les traîtres ne serait pas « respecter la France ». Ce serait altérer son histoire, troubler sa conscience, compromettre son avenir.

« Respecter la France » c'est maintenir dans la honte ceux qui la répudièrent, la combattirent, la souillèrent.

« Respecter la France » c'est respecter ceux qui tombèrent pour son indépendance et pour la liberté de ses fils, ceux qui combattirent pour elle : la Résistance.

BANQUE CENTRALE DES COOPERATIVES

10, Boulevard Svob

LORIENT - Tél. 21.04.43 - 21.12.57 - 21.14.43

« TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET BOURSE »

PLAN D'EPARGNE LOGEMENT 8 % NET D'IMPOTS

ATELIERS DU MEUBLE

57, Rue de Liège

4, Rue Maréchal-Foch

LORIENT

Le noisetier d'espérance

Veux-tu que je te raconte une histoire ? Une histoire de fées que je t'écris sur de l'eau avec une branche de noisetier ?

L'eau c'est comme un miroir, c'est plein de mirages et comme l'eau est mouvante, parfois le miroir se brise et s'éparpille en éclats de cristal métamorphosant les images.

C'est avec une branche de noisetier que les fées confectionnaient leur baguette magique.

J'ai revu le lac de Ravensbrück que j'avais longé, dans le brouillard avec ma pelle sur l'épaule. Un lac, c'est une eau morte puisqu'elle n'a pas la chance d'avoir une source pour naissance et qu'elle est obligée de vivre prisonnière par la terre qui l'entoure. Mais l'eau du lac de Ravensbrück, elle, elle est vivante à cause des cendres. Des cendres de fées. Des fées qui ont été brûlées comme des sorcières. Comme au temps du Moyen-Age.

Et malgré ma souffrance de savoir le lac plein de cendres j'ai entendu chanter les fées. C'était comme un chant d'allégresse, un hymne à la vie à cause des enfants qui venaient leur apporter des fleurs. Des fleurs en couronnes pour les glorifier et leur dire qu'elles ne sont pas mortes. Elles ne sont pas mortes parce que nous vivons encore.

Tout près du lac on a planté des noisetiers. Pourquoi ? Pourquoi a-t-on planté des noisetiers ?

Le noisetier aime les lieux humides et Ravensbrück était un grand marais mais le noisetier aime aussi la lumière et Ravensbrück est devenu un lieu de lumière à cause des fours crématoires.

De Ravensbrück, j'ai ramené de la terre. De la terre où les fées martyrisées ont marché, où j'ai marché. Mais j'ai ramené aussi un petit noisetier, témoin de la vie poursuivie.

Et j'ai planté le petit arbre dans sa terre natale et je me replantais avec lui pour ne pas me déraciner, pour continuer à vivre. Je lui ai donné à boire comme si j'étais de la pluie ou de la rosée. La rosée aussi est source de vie. Elle vient du matin ou de la nuit avec la lune, la grande magicienne. Et le noisetier, après avoir bu, a gardé longtemps suspendues à ses petites branches, des gouttes de rosée. Et les gouttes de rosée étaient de couleur rose. Et le rose à cause de l'eau, à cause des larmes, c'est du rouge qui a pleuré.

Au mois de septembre, lorsque la fleur du noisetier sera devenue fruit, dans les bois, regarde l'habit de la noisette : c'est le vêtement d'une Cosette malgré son petit col vert. Mais le vert, qui est la couleur des fées, est aussi couleur d'espérance.

C'est peut-être pour cela qu'à Ravensbrück il pousse des noisetiers.

8 Mai 1972

Marcelle DUDACH-ROSET

Hommage au Colonel DUMUIN, Cheminot et Héros de la Résistance

Douze porte-drapeau : des dizaines de couronnes et de gerbes de fleurs traduisant concrètement l'amitié qu'on lui portait ; des centaines de personnes parmi lesquelles de nombreuses personnalités. C'est vraiment une foule recueillie qui assista aux obsèques du colonel Edouard Dumuin. Une foule d'amis qui n'a pas voulu laisser partir un héros de la Résistance sans lui rendre un dernier hommage.

Devant sa famille éplorée et des compagnons d'armes retenant difficilement leurs larmes, trois personnalités ont rendu un dernier hommage au colonel Dumuin.



Edouard DUMUIN

« Ni grands, ni petits mais simplement la Résistance »

Tout d'abord, M. Crépin, vice-président départemental de l'A.N.A.C.R. (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance) a dit toute sa peine et son désarroi de voir disparaître son président.

« Edouard Dumuin était un homme dans toute l'acceptation du terme : courageux, simple, bon. Sa modestie n'avait d'égale que sa fidélité aux concepts de la Résistance. Sans cesse, il rappelait que tous devaient être unis dans la Résistance. Lui qui fut l'incarnation même de la Résistance, lui qui fut un des plus grands résistants, lui qui fut un modèle de courage, lui qui fut un de ceux qui rendirent l'honneur à la France, di-

sait sans cesse qu'il n'y avait ni des grands, ni des petits dans la Résistance, mais simplement la Résistance. »

« Un éloge indispensable pour d'édification des jeunes »

En l'absence de M. René Lamps, député-maire, loin d'Amiens actuellement, M. Dessein, premier adjoint, a rendu hommage au disparu. Au début de son allocution, M. Dessein a rappelé la cérémonie du mercredi soir, célébrée à la mémoire des onze patriotes fusillés par les Allemands, le 2 août 1943, dans les fossés de la Citadelle.

« A mon arrivée, dit M. Dessein, je trouvais une assistance attérée par la nouvelle qui venait d'éclater comme un coup de tonnerre : Edouard Dumuin nous avait quittés. La peine que les visages de ses anciens compagnons d'armes traduisaient était le témoignage le plus élogieux qui soit de l'homme que fut le colonel Dumuin. C'est un héros de la Résistance qui nous quitte aujourd'hui. »

Après avoir rappelé que « Le Courrier Picard » avait relaté l'essentiel des hauts faits d'arme du colonel Dumuin, M. Dessein dit : **Un tel éloge public est indispensable pour l'édification des nouvelles générations, de tous ces jeunes qui travaillent et vivent dans la paix et la liberté, grâce au combat de patriotes généreux comme le colonel Dumuin. »**

Après avoir rendu hommage au résistant, M. Dessein parla de l'homme au service des autres.

« L'envahisseur chassé, la paix revenue, un tel homme ne pouvait rester inactif. Ses qualités de cœur, de dévouement, l'intérêt qu'il portait à la chose publique, à la cause des humbles et des déshérités, devaient l'amener à siéger au Conseil Municipal et au Conseil d'Administration de l'Office Public Municipal d'Habitation à Bon Marché. Elu à nouveau le 7 juillet 1950, sur la liste d'Union Républicaine et Résistante, il devait orienter son action à partir de la Commission de Bienfaisance et en qualité de délégué de la Fondation Albert-Roze. »

La nouvelle inattendue du décès de notre camarade Edouard DUMUIN a jeté la consternation au sein de notre Bureau Départemental, qui a adressé à Noëlle DUMUIN le télégramme suivant :

« Profondément émus par tragique nouvelle, t'adressons très fraternelles pensées et vives condoléances. Résistance MORBIHAN - Georges LANDAY. »

et l'envoie d'une raquette portant l'inscription :

LA RESISTANCE BRETONNE à « MICHEL »

INDICATIONS DE SERVICE (Consignes de la transmission, collationnement).

« COL. 22 DECES 4 16H 20<===== »
« 73365Z LORIENT F<B1360A AMIENS F »

Le télégramme est identifié à l'aide des indications portées, dans l'ordre d-dessous, avant le texte du télégramme. L'heure de dépôt est indiquée par un nombre de quatre chiffres.

ORIGINE	NUMERO	NUMERO de message	DATE de dépôt	HEURE de dépôt	MENTION DE SERVICE
« ZCZC 0090< AMIENS 46 3 1130< »					

« VOUS ANNONCE DECES COLONEL DUMUIN EDOUARD DIT MICHEL< »
« PRESIDENT DEPARTEMENTAL DE L ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS< »
« COMBATTANTS DE LA RESISTANCE DE LA SOMME <FUNERAILLES VENDREDI< »
« 4 AOUT 16H REUNION 20 RUE MASSENA AMIENS< »
« CREPIN VICE-PRESIDENT< »

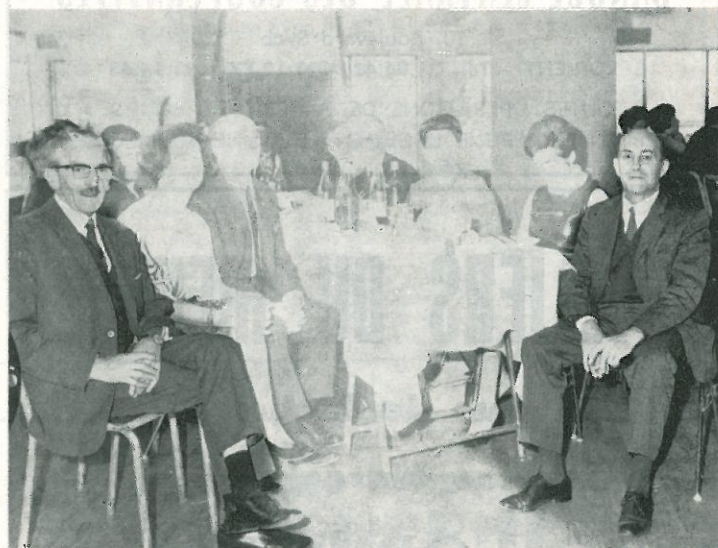
N° 701
110725 Z

VOIR AU VERSO la signification des principales indications qui peuvent éventuellement figurer en tête de l'adresse.

« Un modeste cheminot devenu le colonel Dumuin »

Après M. Dessein, M. Fournier-Bocquet, secrétaire national de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, a retracé les grands moments de la vie de résistant du colonel Dumuin. « Il fut dans cette région, l'un des orga-

nisateurs de la lutte armée contre l'envahisseur nazi ». Le colonel Dumuin s'illustra dans des actions d'envergure. Par exemple, le 1^{er} août 1942, en détruisant, en un seul jour, au dépôt d'Amiens, une locomotive et une grue de 30 tonnes. En septembre, c'est un pont qui saute. C'est alors que la Gestapo l'identifie, le recherche, et le fait condamner à mort par



Au Congrès National à Lorient, à la Toussaint 1968, au Palais des Congrès, Edouard DUMUIN avait tenu à participer à la table des délégués du Morbihan. Sur notre cliché lors du Banquet de clôture, en bout de table, avec une autre grande figure de la Résistance : Jean LE MAUT, ex-Commandant « Prosper » décédé voici 2 ans, dans la région parisienne.

Hommage au Colonel DUMUIN, Cheminot et Héros de la Résistance

contumace, le 27 octobre 1942. Mais la Gestapo ne l'a pas trouvé : le commandement F.T.P. lui a confié la direction du département de la Manche.

De nouveau, Edouard Dumuin est recherché après de grands sabotages au nœud ferroviaire de Folligny. « Edouard, dit M. Fournier-Bocquet, s'est montré si efficace qu'il est nommé chef régional F.T.P. pour huit départements de l'Ouest. C'est alors une moyenne de quinze à vingt déraillements par mois qui sont opérés sous ses ordres, frappant durement l'armée hitlérienne.

Ainsi, le 13 juillet 1943, à Noyal-Assigné, un train de troupes allemandes perd environ 300 tués et 200 blessés. Fin avril 1944, de nouveau recherché, il est nommé chef de l'inter 23, dans le Centre. Il y est l'un des chefs de l'insurrection. Blessé et sa première épouse, Henriette, tuée à ses côtés, il voit enfin le triomphe de la libération à laquelle il a tant contribué. »

« Le modeste cheminot, dit M. Fournier-Bocquet, est devenu le colonel Dumuin. Mais il est resté modeste. Il a repris sa

place simplement, comme tant d'autres de ceux qui furent, de 1940 à 1944, l'élite véritable de ce pays. »

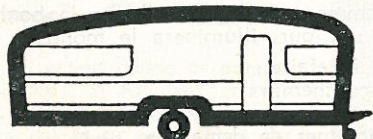
Ce héros de la Résistance a quitté notre monde sans la plus haute distinction militaire française car, dit M. Fournier-Bocquet, « Il ne s'est trouvé aucun Gouvernement qui ne se soit honoré en la lui conférant. Par contre, on voyait, trente ans après la guerre, ses anciens subordonnés de Bretagne lui donner l'accolade émue de ceux qui étaient fiers d'avoir servi sous ses ordres ou compre-

naient quel succès avait été le grand commandement de ce simple cheminot. Ces accolades fraternelles valaient bien la plus haute distinction militaire française. »

Le colonel Dumuin a eu les obsèques qu'il aurait souhaitées avoir. Pas de grands discours mais des paroles précises et sincères. Pas une assistance qui est là parce qu'il faut y être, mais une foule de résistants et d'amis recueillis venus rendre un dernier hommage au grand résistant que fut le « Colonel-Cheminot » Edouard Dumuin.



Sur l'esplanade du Casino Municipal de PAU, lors de notre Congrès National, les 19, 20 et 21 Mai 1972, Edouard DUMUIN en compagnie des délégués des départements bretons. C'est notre dernière image de « Michel » ici aux côtés de Georges LANDAY et d'Odette DORE, veuve du Commandant Jacques. Photo prise le Samedi 20 Mai après le premier repas en commun.



SAVAC

Caravanes WILLERBY HABITATIONS DE 5,50 M à 12,80 M
PRIX SANS CONCURRENCE

CARAVANES « ADRIA » TOURISME A PARTIR DE 385 KG

9, Rue de Melun - LORIENT - Tél. 64.57.65

REPRISES et OCCASIONS

Cérémonie à PORT-LOUIS le 18 Juin 1972

Le troisième dimanche du mois de Juin, notre A.N.A.C.R. convie les familles, la population et les anciens résistants à participer à l'hommage annuel rendu aux massacrés et fusillés de la Citadelle de Port-Louis. Cette année, cet hommage coïncidait avec la date du 18 Juin.

Le cortège, formé à la cale de Port-Louis, et précédé des nombreux drapeaux, a gagné le mémorial près de la Citadelle. Après l'appel des morts, Georges LANDAY, secrétaire départemental de l'A.N.A.C.R. prononça l'émouvante allocution que nous publions ci-après :

Nous venons d'observer, ensemble, une fervente minute de silence et c'est avec intensité que chacun de nous a pensé à ceux des nôtres qu'il a particulièrement connus et aimés et dont les noms ont retenti en cette cérémonie du 28^{ème} anniversaire.

Nos cœurs se sont penchés, plus proches, cœur de père ou de maman. Nous nous inclinons avec respect et affection devant leur douleur éternelle, et au nom de notre Association, je leur cède le témoignage renouvelé de l'inaitérable pitié que nous vouons au souvenir de nos meilleurs frères de combat, jeunes héros de la Liberté. Nous retrouvons le visage de chaque compagnon, leurs rires, et, avec les souvenirs qui remontent du passé, reviennent à nos lèvres 68 noms comme « Ben », Mazé, Trébuil...

Plus d'un quart de siècle — déjà — nous sépare de leur sacrifice et en ce 28^{ème} anniversaire nous nous interrogeons jusqu'au fond des consciences, pour comprendre pourquoi n'a pas été exaucé le rêve de paix et de liberté, de justice et de fraternité qu'avec nous ils partageaient, pourquoi n'a pas été réalisé ce muet message qu'ils nous ont légué et qui cependant est l'espérance de toute l'humanité.

Grande est notre rancœur de constater par exemple qu'en ce monde en folie, le vaincu de 1945 dispose aujourd'hui, en République Fédérale Allemande, d'une florissante économie où se gorgent des criminels de guerre, où les plus puissants et respectables hommes d'affaires de 1972 sont d'anciens généraux nazis qui, en outre, publient des « Mémoires ». Des mémoires où ils évoquent la seconde guerre mondiale comme un grand tournant de l'histoire universelle, comme une normale manifestation de l'évolution humaine sur la scène de l'univers ; où ils se donnent le rôle de simples acteurs intégrés au jeu sans l'avoir voulu, des partenaires comme tout jeu l'exige.

Ainsi, le Général DIETRICH von CHOLTIZ, « européen » avant l'heure, devient le sauveur virtuel de Paris en affirmant avoir désobéi aux ordres de Hitler, sans que le rôle de la Résistance déjà victorieuse avec ROL TANGUY, semble y avoir été déterminant. Il est triste de constater au surplus que la préface de son livre est signée du nom d'un ancien Président du Conseil Municipal de Paris.

HANS SPEIDEL, ancien Chef d'E.M. de ROMMEL, dans le groupe d'armée B, apporte aussi sa contribution, faisant particulièrement remarquer qu'il a participé au complot contre Hitler le 20 juillet 1944, c'est-à-dire, lorsque la défaite du Reich était déjà consommée.

Aussi le Général d'Artillerie FARMBACHER, qui commanda le 25^{ème} Corps à PONTIVY avant d'opérer dans le Cotentin et de devenir le commandant supérieur en Bretagne et le criminel de guerre auquel nous devons les fosses de PORT-LOUIS, PENTHIE, VRE, LORGE, SERVEL, LANDORDUT, ROSQUEO, etc..., des fusillés et des déportés par milliers.

Il ne fut pas du complot contre Hitler. Enfermé dans Lorient du 5 avril 1944 au 8 mai 1945, ne pouvant plus fusiller ou torturer de résistants, il continuera avec une implacable cruauté à obéir à Hitler, faisant exécuter de nombreux soldats allemands anti-nazis, faisant évacuer vers l'Espagne par sous-marins les criminels de guerre, les tortionnaires du P.N.B. réfugiés dans la poche. Protégé, puis libéré par les autorités alliées, il a rédigé et publié en République Fédérale Allemande, à la demande du Service Historique de l'Etat-Major U.S., ses mémoires sous le titre « LORIENT ». Et il est regrettable que cet ouvrage soit largement diffusé par les services de l'Administration Militaire Française, des établissements d'enseignement, des revues dites d'information historique, afin « d'informer » l'opinion, est-il dit, sur ce que fut la Résistance et le Front de LORIENT.

Aucun de ces auteurs, et ils pullulent, ne renie l'Allemagne nazie, ni les tortures, ni les fusillades, ni les déportations, ni les

expériences si nombreuses, si insensées et si organisées qu'elles sont enfin apparues aux yeux du monde abasourdi, comme le plus énorme, la plus féroce, la plus impitoyable entreprise d'asservissement et de mort, d'anéantissement des valeurs humaines. A tel point que pour la première fois au XX^{ème} siècle le mot « Génocide » l'a caractérisée.

Nous voudrions ne plus avoir à rappeler cette férocité et ce renversement des alliances, mais nous savons que tout retour du danger n'est pas écarté tant que :

- 150.000 criminels de guerre vivent impunis par le monde ;
- que plus d'un millier d'entreprises nazis prolifèrent sous tous les cieux et organisent la grande conspiration du fascisme international ;
- que sur le territoire de la République Fédérale Allemande, les anciens nazis et les SS se regroupent en « Amicales », publient leur intention de recourir aux méthodes hitlériennes.

Comment s'étonner dès lors que se manifeste si arrogamment BARBIE, Klaus BARBIE, le chef de la Gestapo de Lyon, bourreau de Jean MOULIN et de Max BAREL comme de milliers de déportés ou de fusillés. Le scandale est qu'il puisse vendre, contre 36.000 dollars, à un quotidien français, le récit de ses sinistres « Mémoires ».

Le scandale est que, protégé par des services spéciaux, son extradition n'ait encore été accordée par la BOLIVIE qui l'abrite.

Toutes ces séquelles de l'occupation survivent, parmi tant d'autres, pour la seule raison que le programme du Conseil National de la Résistance n'a pas reçu application.

Elaboré en plein combat par des Résistants de toutes opinions unis par des sentiments généreux, il eût permis à la France de faire face aux actuelles mutations, même celle relative à l'Europe d'aujourd'hui.

Car, si nous savons demander justice, nous n'oublions pas que les premières victimes du nazisme furent, depuis 1933, des allemands communistes ou catholiques et qu'il n'est de fraternité internationale sans que tous les peuples y participent. Mais nous savons qu'il n'est pas possible de proclamer utilement que la Résistance fut l'honneur de la France sans la fidélité à son combat et à son œuvre, et que l'on ne peut œuvrer à la réconciliation sans tenir compte que sont imprescriptibles les crimes de guerre.

Nous saluons, en ce 18 juin, la mémoire du Général de Gaulle en ce 32^{ème} anniversaire de l'historique appel, en ce jour de l'inauguration du Mémorial de Colombey.

Nous saluons celle de Jean MOULIN, qui fut le premier Président du C.N.R. aujourd'hui honoré au Panthéon.

Nous saluons les pionniers du Mont Valérien et avec eux tous les Martyrs de France et d'Europe et nous appelons la jeunesse du monde à vénérer l'exemple de la Résistance.

Du fond de leur tombeau, entendons à nouveau le cri d'espoir et de confiance de tous les martyrs de la Résistance, fusillés ou morts sous la torture pour avoir voulu la liberté de leur pays, la Paix du monde, pour avoir voulu l'émancipation de l'Homme, de tous les hommes. Fusillés ou morts sous la torture, mais toujours vivants par leur foi infinie en la fraternité des peuples, par leur certitude que l'homme est fait aussi pour le bonheur, et qu'une paix universelle, un jour, illuminera le monde.

« Et si c'était à refaire,
Je referais ce chemin
La voix qui monte des fers
Parle aux hommes de demain. »

Qu'au fronton de nos mémoires reste gravé le Message pour le bonheur de l'humanité.

André SCAVINER

Né le 11 Février 1929, à Lorient, André n'avait pas 15 ans lorsqu'il s'engagea au Réseau de Résistance « Vengeance » le 15 Juin 1943.

Il fut affecté à la Compagnie que commanda notre Président local Louis MOREL, Section de Moëlan-sur-Mer.

Il participa à de nombreuses actions de résistance ainsi qu'à des coups de main contre l'occupant et aux actions de nettoyage dans le canton de Pont-Aven lors de l'encerclement des allemands dans la poche de Lorient. Trop jeune pour s'engager dans l'Armée des F.F.I., il fut démobilisé par son Réseau le 15 Septembre 1944. Ensuite il s'engagea dans la Marine Nationale à l'Ecole des Apprentis Mécaniciens.



Depuis plus de 15 ans, il était porte-drapeau de la Section de Lorient de l'A.N.A.C.R. Il était aussi Directeur de la publication d'« Ami entend-tu ».

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris son décès le 7 Septembre dernier, après une longue et cruelle maladie supportée vaillamment. Ses obsèques ont été célébrées le Samedi 9 Septembre, en présence de ses nombreux amis et du drapeau départemental de l'A.N.A.C.R. et des sections de Lorient et d'Etel.

Le Colonel MOREL, dans une courte allocution, fit l'éloge du disparu avant l'inhumation au cimetière de Keryado.

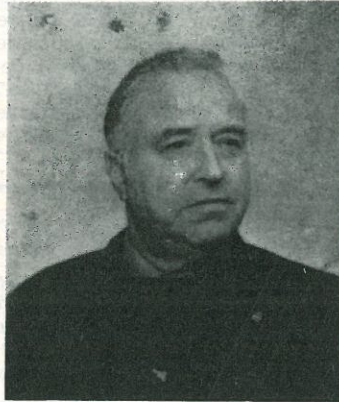
Nous renouvelons à sa famille, à ses amis, nos sincères condoléances.

Marcel CHAPELAT

était un grand blessé de guerre, né en 1911, il fut très grièvement blessé au cours de la guerre de 39-40 et amputé du bras gauche. Il servit dans la clandestinité au détachement F.T.P.F. de Lanvégen.

NÉCROLOGIE

Il était Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaillé Militaire, Croix de Guerre.



Il est décédé des suites de ses blessures le 1^{er} Septembre dernier. Ses obsèques ont eu lieu le Lundi 4 Septembre, au cimetière de Carnel en présence d'une nombreuse assistance, des drapeaux de l'A.N.A.C.R. accompagnés d'une délégation conduite par le Colonel MOREL et Albert LE PRIOL.

A sa famille, à ses amis, l'A.N.A.C.R. et « Ami entend-tu » renouvellent leurs condoléances.

Amand LECORVAISIER

Né le 4 Août 1905, à Rennes, il servit au 402^{me} Régiment de D.C.A. en 1925-1926. Il entra ensuite à l'Arsenal de Lorient comme ouvrier ajusteur.

Pendant l'occupation allemande il servit dans la clandestinité puis au 7^{me} Bataillon du Morbihan.

Il est décédé le 25 Septembre dernier à la suite d'une courte mais terrible maladie.



Ses obsèques ont eu lieu le Mercredi 27 Septembre, à 14 h. 30 au cimetière de Kerentrech. Une délégation de l'A.N.A.C.R. conduite par le drapeau de la section locale assistait à ses obsèques.

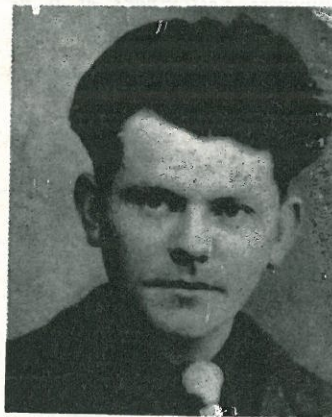
A sa famille, à ses amis, l'A.N.A.C.R. et « Ami entend-tu » renouvellent leurs condoléances.

Albert GABILLET

Né le 25 Janvier 1922, à Plumelec, en Mars 1943, il refusa de se soumettre au Service du Travail Obligatoire et prit le maquis.

Vivant en hors la loi, recherché par les polices, française et allemande, il s'engagea dans la Résistance. Il fut affecté au 8^{me} Bataillon du Morbihan et continua à servir jusqu'à la fin de la guerre.

Il était titulaire de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance et de la Carte du Réfractaire.



Membre de l'A.N.A.C.R. depuis la création de l'Association, il assumait différentes fonctions et en particulier, Trésorier de la Section de Lorient - Lanester puis Trésorier départemental. Sa gentillesse forçait l'amitié, il était toujours prêt à rendre service.

Il est décédé le 5 Octobre dernier à la suite d'une courte maladie. Ses obsèques ont eu lieu en présence des drapeaux de la Section de Lorient et du Comité départemental de l'A.N.A.C.R., qu'accompagnait une délégation conduite par le Colonel Morel, Maurice Podvin, Albert Le Priol, Roger Guillemot.

A sa famille, à ses amis, l'A.N.A.C.R. et « Ami Entend-tu » renouvellent leurs sincères condoléances.

Victor JEGOU

C'est avec une douloureuse surprise que nous avons appris le décès de Victor JEGOU, âgé de 55 ans, marin-pêcheur à Doëlan.

En effet, Lundi 4 Septembre, vers 7 h. 15, alors que dans son canot, il s'appêtait à aller relever ses casiers, en mer ; il a été terrassé et trouvé quelques instants plus tard, mort dans son bateau.

Très connu et très estimé parmi les pêcheurs et la population, Victor JEGOU, après son service militaire dans la Marine Nationale s'était engagé dans la Résistance à la section F.T.P.F. de Clohars-Carnoët dès juin 1943.

Il avait participé à de nombreuses actions de Résistance en compagnie de notre secrétaire Albert LE PRIOL. Dès juillet 1944, la section prenait position près du pont Saint-Maurice et faisait de nombreux prisonniers avant de participer à la libération de Clohars-Carnoët, secteur du Pouldu où la section devait prendre position pendant le mois d'août avant d'être relevée. Il servit en position avancée sur le front de la Laïta à Kerancarnot, Posmoric, Saint-Germain, Saint-Maurice, Le Garlouët, puis rentra dans ses foyers le 1^{er} Novembre 1944.

A sa famille, à ses amis, l'A.N.A.C.R. et « Ami entend-tu » présentent leurs sincères condoléances.

Louis LE FISCHER

Rien ne laissait prévoir le décès subit de notre camarade qui était préparateur à la Pharmacie Mutualiste à Lorient.

Louis LE FISCHER était âgé de 55 ans. Il avait servi dans la Résistance dans la région de Locminé, puis au 4^{me} Bataillon du Morbihan avec le grade d'adjudant. De nombreuses délégations assistaient à ses obsèques, le jeudi 12 octobre. Les délégations de l'Amicale F.F.I. Cantonale de Locminé et de l'A.N.A.C.R. étaient présentes avec leurs drapeaux.

A sa famille, à ses amis, l'A.N.A.C.R. et « Ami Entend-tu » renouvellent leurs condoléances.

Le Directeur de la Publication :
François GOUËLLO
Dépôt légal : 4^{me} Trimestre 1972

Edit. et Imprim. de Bretagne - Lorient

LE 28^{me} ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION AVEC L'AMICALE DU 4^{me} BATAILLON ET LA SECTION LOCMINOISE DE L'A.N.A.C.R.

PORH-LEGAL, 27 Aout 1972

Rendez-vous avait été donné aux anciens du 4^{me} Bataillon et à la grande famille résistante de la région de Locminé, à la commémoration du 28^{me} anniversaire de la Libération pour le Dimanche 27 Août 1972.

Nombreux étaient ceux qui avaient répondu à cet appel et qui se rerouvèrent au monument de PORH-LEGAL, au pied duquel M. LE BIAVANT, Maire de Moréac, évoqua l'important rôle de la Résistance dans la région locminoise et l'action efficace, au prix de nombreux sacrifices, du 4^{me} Bataillon F.F.I.

Aujourd'hui, comme chaque année à la même époque, les anciens maquisards résistants se retrouvent devant ce Monument, moins pour évoquer des souvenirs de jeunesse que pour manifester leur fidélité à la mémoire de leurs camarades tombés au champ d'honneur pour la libération de notre pays, durant la dernière grande épreuve.

Voici 28 ans déjà, qu'ici même le 3 Août 1944, quelques heures après le départ des allemands qui se replièrent sur Lorient, les différentes unités du 4^{me} Bataillon F.F.I. se rassemblèrent, au milieu d'une foule délirante qui venait d'apprendre tout le sens et toute la valeur du mot LIBERTE, après des années de privations, de servitude et d'angoisse.

Notre civilisation avait failli sombrer par la volonté d'un être démoniaque, raciste, à l'orgueil incommensurable et aux ambitions sans limite.

Mais grâce à l'union de tous les hommes de bon sens et de bonne volonté, grâce à leur dévouement et à leurs sacrifices, nous avons triomphé. Comme dans un roman moralisateur, les forces du Bien ont vaincu les forces du Mal.

Mais les années passent, les souvenirs s'estompent et il ne serait pas inutile, je pense, de vous rappeler brièvement l'histoire de la Résistance dans notre secteur.

Elle s'est surtout manifestée à partir de l'été 1943. Croyant le débarquement proche, les Patriotes s'organisent et se livrent à de fréquents sabotages des voies de communications et des moyens de production et de liaison.

Le 1^{er} Avril 1944, un groupe de résistants assiège la gendarmerie de Locminé pour délivrer le chef des maquis de Moréac, Onésime LE CAM, que les allemands viennent de capturer et de confier à la garde du gendarme PAUL. L'opération réussit parfaitement avec d'ailleurs la complicité du gendarme qui se laisse docilement baillonner et ligoter. A noter que ce matin du 1^{er} Avril le Chef de Brigade MILES quittait sa gendarmerie pour rejoindre définitivement le maquis où il allait prendre le commandement de la Compagnie de l'Armée Secrète.

Le 13 Avril, à Siniac en Moréac, une embuscade est tendue aux allemands dans le but de délivrer deux résistants de Naizin : ROUILL et Alphonse AUDO qui ont été arrêtés la veille. Le but recherché n'est pas atteint mais deux prisonniers tombent aux mains de patriotes. L'un d'eux, de nationalité tchèque est relâché.

Le lendemain 14 Avril de nombreuses patrouilles ennemies sillonnent la région. Surpris par l'une d'elles à la Boulaye en Pluméliau, deux dirigeants F.T.P., KESLER et DEVILLERS, se battent jusqu'à la mort plutôt que de se rendre.

Pour améliorer sa sécurité et essayer de désorganiser la Résistance l'ennemi crée alors des garnisons à ROHAN, NAIZIN, REMUNGOL et évidemment LOCMINE où la Wermarcht est épaulée par la Gestapo. Les rafles se succèdent alors à Melrand, à Quistinic, à Camors, La Chapelle-Neuve, Inguiniel, Moustoir-Ac Moréac.

— A NAIZIN, fin Avril, LE MESTIQUE et JAFFRE tombent aux mains de l'ennemi. Déportés, ils ne reviendront jamais.
— Le 6 Mai, NOYAL-PONTIVY perd les frères LOGET et le 7 Mai, Pierre BARON. Ils seront fusillés à Port-Louis.
— A PLUMELIN, le 21 Mai, le petit maquis de Kerbregen voit Ange HOREL tomber au combat tandis que LAUNAY, LE GAILLARD et LE GOFF sont capturés. Ils seront emmenés à Port-Louis et fusillés. A la même date Henri DONIAS de Moustoir-Remungol est pris et sera également fusillé à Port-Louis.

Après cette cérémonie :

Les participants réunis au bourg de Bignan, assistèrent à une remise de décorations à des anciens du Bataillon, au cours de laquelle M. Jean RUCARD, ancien Commandant du 4^{me} Bataillon, rappela de nombreux épisodes de la vie au maquis, et la participation valeureuse d'un enfant de Bignan dont l'exemple est resté vivant depuis 1944, Henri JEGAT (Capitaine Victor).

A l'issue d'un repas fraternel à « La Chouanière » les amicalistes se rendirent au cimetière de Bignan fleurir la tombe de Henri JEGAT.

- Le 4 Juin, c'est LE TREQUESSER qui se fait prendre à Moustoir-Ac et qui subira le même sort que ses camarades déjà cités.
- Le 11 Juin, le Capitaine Onésime LE CAM, un Moréacais, tombe à Réguiny tandis que son adjoint Marcel GAINCHE est blessé et capturé. Il sera emmené à Port-Louis pour y être fusillé. Le même jour, KERLEAU et BEAUCHER de Radenac sont aussi capturés et disparaissent à jamais.
- Le 12 Juin, alors qu'il effectuait un transport de grenades, Gédéon FEVRIER de Moréac tombe près de Kergal.
- Quelques jours plus tard un accrochage se produit à la Croix-Blanche en Moréac entre une colonne ennemie venant de Naizin et un groupe de résistants qui vient de se désaltérer dans la ferme LE BRAZIDEC. On déplore la mort du résistant Jean DUBY et de trois civils : Jean AUDO, Joseph AUDO et LE BRAZIDEC Pierre. La ferme de celui-ci sera incendiée.
- Le 28 Juin, c'est le combat de la Touche en Moustoir-Ac où Georges LE HYARIC de la Cie A.S. trouve la mort.
- Le 3 Juillet, c'est l'arrestation de 31 Locminois qui seront torturés puis fusillés à Penthievre. L'un d'eux, Jean RABY sera exécuté à Plumelin dès le 6 Juillet.
- Auguste NICOLAS est capturé le 11 Juillet à Réguiny, torturé à Locminé et abattu à Réguiny près de son maquis.
- Le 9 Juillet, des résistants de Saint-Jean-Brévelay sont conduits à Locminé, torturés puis achevés à Plumelin.
- Le 19 Juillet, dans la carrière de Lojean en Moréac on découvre les cadavres de trois résistants et d'un parachutiste abattus par les allemands : Louis NADAN, Georges LE BERT, Henri PHILIPPI et Hubert MOLLO.
- Le 1^{er} Août 1944 à l'aube, une compagnie allemande encercle une zone de Moréac située entre les routes de Radenac et de Saint-Alouestre dans le but d'anéantir le P.C. du 4^{me} Bataillon installé au village de Kéranchel et dirigé par Jean RUCARD. Des combats très meurtriers se déroulent toute la journée. Les pertes ennemies sont estimées à 15 morts. Les F.F.I. perdent trois des leurs : LE CAM Roger et LE TEXIER Joseph pris et abattus à Kérimard en Moréac et JEGAT qui fut torturé avant d'être fusillé le lendemain à COLPO.

gan gan
Hubert BRISSON

Agent Général d'Assurances

GRUPE DES ASSURANCES NATIONALES

34, Rue Carnot - LORIENT

Téléphone : 21.07.71

**INCENDIE - ACCIDENTS - VIE
RETRAITES - RISQUES DIVERS**

LE 28^{me} ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION AVEC L'AMICALE DU 4^{me} BATAILLON ET LA SECTION LOCMINOISE DE L'A.N.A.C.R.

PORH-LEGAL, 27 Aout 1972

— Plus tard, sur le front de Lorient, le 4^{me} Bataillon, perdit encore cinq hommes dont un Moréacais : GUILLOUZO André.

A la mémoire de tous ces ardents patriotes qui ont lutté jus-

qu'au sacrifice suprême pour la libération de notre sol national, nous allons maintenant observer une minute de recueillement, devant ce monument qui symbolise leur patriotisme, leur courage, leur ténacité et leur héroïsme.

CEREMONIE DU 27 AOUT 1972

Liste des Décorés du 4^{me} Bataillon F.F.I.

Date de naissance	Noms et Prénoms	Adresse	Compagnie	Décoration
4 Février 1923	DERRIAN Jean	REMUNGOL	1 ^{re} Cie	Croix de Guerre - Etoile de Bronze
	DERRIAN Benjamin	MOREAC	1 ^{re} Cie	Croix du Combattant Volontaire 39-45
5 Janvier 1903	HERVO François	NAIZIN	2 ^{me} Cie	Croix du Combattant
	HAZEVIS Léon	LORIENT	3 ^{me} Cie	Croix du Combattant
	LE BOULER Jean	MOREAC	2 ^{me} Cie	Croix du Combattant
26 Septembre 1921	LE GAILLARD Albert	VANNES	2 ^{me} Cie	Croix du Combattant
8 Mai 1919	LE GAILLARD Baptiste	LOCMINE	2 ^{me} Cie	Croix du Combattant
23 Septembre 1921	LELIEVRE Hyacinthe	MOREAC	1 ^{re} Cie	Croix du Combattant Volontaire de la Résistance et Croix du Combattant
22 Septembre 1923	LE POUL Joseph	LA CHAPELLE-NEUVE	1 ^{re} Cie	Croix du Combattant Volontaire 39-45
	LE PRIOL Roger	LORIENT	1 ^{re} Cie	Croix du Combattant Volontaire 39-45 Croix du Combattant Volontaire de la Résistance Croix du Combattant
27 Juin 1949	SIMON Vincent (Décédé) - (Ayants droit)	BIGNAN	2 ^{me} Cie	Croix du Combattant Volontaire 39-45
	VESSIER Raymond	LOCMINE	EM du Blon	Croix du Combattant Volontaire de la Résistance



J. FAVIER

Opticien Diplômé

OPTIQUE

BAROMETRES --- JUMELLES

LENTILLES CORNÉENNES

16, Rue de la Patrie

LORIENT

Tél. 64.39.04

Près de l'église de BIGNAN,
devant le Monument aux Morts
le groupe des décorés
(Photo J. Jégouic, Locminé)

LE MESSAGE DE RENÉ CERF-FERRIERE

Ce message, enregistré sur magnétophone, avec la voix de Maurice PODVIN, a été diffusé par voiture-haut-parleur, aimablement mise à notre disposition par le Journal « LA LIBERTE DU MORBIHAN ».

Cet enregistrement fut écouté avec attention par l'assistance à l'issue de la cérémonie aux monuments de KERVERNEN.

Rapelons que René CERF-FERRIERE, représentait notre direction nationale au X^{me} Congrès Départemental, le 30 Avril 1967, à LE FAOUE.

Chaque année, le 14 Juillet, notre Comité local de Saint-Nicolas-des-Eaux honore la mémoire des morts au combat dans ce secteur de Pluméliau et des délégations vont fleurir les stèles érigées à la Boulaye, au Rhun et au Rodu. Puis un cortège formé sur les rives du Blavet se rend au monument de Kervernen.

En ce 28^{me} anniversaire, après le dépôt de gerbes et l'appel des morts, la diffusion du message de René Cerf-Ferrière a clôturé cette cérémonie du souvenir.

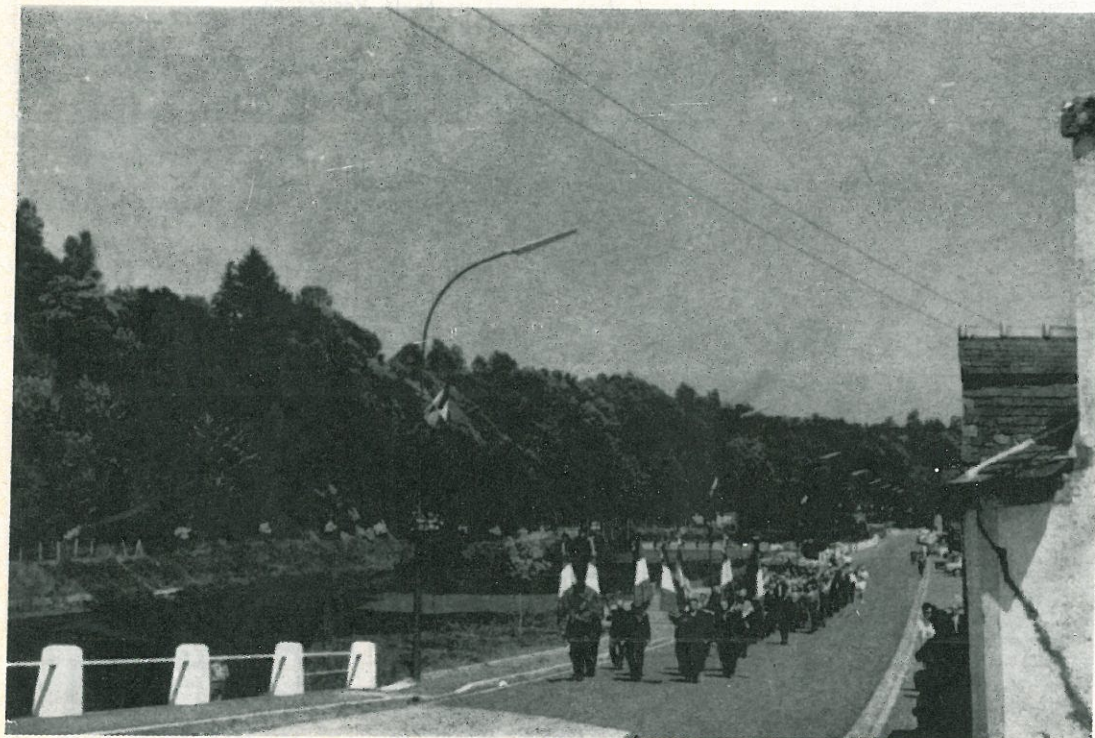
René Cerf-Ferrière, que la maladie empêche, depuis de longs mois, de quitter la chambre, a quand même voulu être avec nous, à Pau. Au cours de la séance de nuit, le 21 mai, nous avons entendu le message qu'il avait enregistré à l'intention du Congrès. Les premiers mots émurent : « Salut, mes camarades ! ». Ce furent d'abord des remerciements à ceux qui l'ont élu, à Sallanches, président honoraire — et non : président d'honneur — de l'A.N.A.C.R.

Puis René Cerf-Ferrière enchaîne :

L'A.N.A.C.R. rassemble tous ceux qui, avec ou sans armes, avec des postes de radio ou du plomb d'imprimerie, femmes et hommes de France, ont à tâtons cherché le chemin de l'honneur. Bien sûr, au temps où l'hitlérien était sur notre territoire, il y avait dans la Résistance, comme l'a écrit le poète « Celui qui croyait au ciel et celui qui n'y croyait pas ». A l'A.N.A.C.R., heureusement, il en est de même !... Chacun de nous a, en général, une appartenance politique ou philosophique ou différente de celle du voisin. C'est justement ce qui fait la grande famille des traqués, des rebelles, des hors-la-loi d'hier. C'est aussi les raisons qui font que je me suis senti à l'aise dans votre Association, je devrais dire dans **notre Association...**

En second lieu, il faut toujours et encore, rappeler que la Résistance, lorsqu'elle s'est enfin UNIE au sein du Conseil National de la Résistance, a bâti notre programme, politique, social, économique. Elle a envoyé à Alger, alors ville française, en novembre 1943, ses délégués pour siéger à l'Assemblée Consultative provisoire. J'y étais. Dès 1944, avant la Libération, des hommes de toutes tendances, à l'image du C.N.R., ont siégé au Gouvernement Provisoire de la République. Bien sûr, certaines réformes, certaines transformations, améliorations économiques et sociales ont été faites, mais il en reste encore bien à faire pour appliquer ce que, tous les résistants, nous souhaitions.

Si votre président honoraire a fait ce rappel, c'est pour féliciter l'Association d'avoir repris la publication des ouvrages de sa collection « La Résistance par ceux qui l'ont faite ». Ce qu'il faudrait, peut-être faire, c'est abandonner, dans un prochain ouvrage, les maquis, les mitraillettes et le plastic... Il faudrait expliquer à tout le monde, et aux jeunes (quand je dis jeunes, c'est ceux qui ont moins de quarante ans), comment est née la Résistance, et surtout quels étaient ses buts. Nous étions aussi des bâtisseurs d'idéal.



TRANSPORTS
GOULIAS Frères

LOCATION PELLETEUSES
ET CHARGEURS

Rue Gérard-Philipe
LANESTER

Téléphone 64.52.54

Dans la pittoresque vallée du
Blavet, le cortège se dirige
vers le monument de Kervernen

LE MESSAGE DE RENÉ CERF-FERRIERE

Bien sûr, il y a eu l'appel du 18 juin. Belle image qu'il ne faut pas détruire, qui nous a servis, et surtout elle a servi la France. Mais dans la métropole, combien l'ont entendu ? Et puis cet appel s'adressait-il à nous, cette piétaille civile ? Non. Deux cents à trois cents mille Français pouvaient-ils rejoindre Londres ? Non. Chapeau bas, Messieurs, aux marins de l'Île de Sein, morts et vivants, qui sont entrés dans l'histoire comme le premier carré qui meurt pour l'Honneur de la France, n'en déplaise à celui qui dit : « La Résistance, Ah ! ah ! ah !... c'est du romantisme ! ». Il a le droit de le penser, mais sûrement pas de le dire. Dans « romantisme » il y a roman. L'histoire de la France n'est-il pas le plus beau, le plus grand, le plus palpitant des romans, toujours inachevé ?

Tout en rendant un hommage respectueux à Charles de Gaulle, et un hommage admiratif aux soldats de Leclerc et de Koenig, je ne crois pas inventer, affabuler et amoindrir, en disant qu'à eux seuls, ils n'auraient pas fait le poids vis-à-vis des alliés, surtout de Washington. Mais, de Gaulle, les F.F.L., la Résistance intérieure, c'est grâce à cette trilogie que la France s'est placée parmi les Quatre Grands. (On dit toujours les Quatre Grands, théoriquement, n'étaient-ils pas cinq, avec la Chine ?) Oui, nous les gueux en haillons, nous, les sans-nom, les cachés, les clochards, les traqués, les fusillés, les déportés, les rayés pendus, courbés sous les coups, nous n'étions que quelques centaines de mille. C'est beau pour une population de vingt à vingt-cinq millions d'adultes... Pourquoi nier, la masse des Français pensait certainement bien, pensait à sa libération et au pain blanc... Quoi de plus naturel ! Et combien étaient-ils pour prendre la Bastille ou vaincre à Valmy ?

Entre deux hoquets, avant la mort, on entendait toujours les mêmes mots de nos camarades : honneur, devoir, amour, fierté.

L'A.N.A.C.R. ne doit pas seulement aller devant les monuments aux morts les jours d'anniversaires, incliner ses drapeaux, sonner aux morts, écouter le Chant des Partisans. Il faut que vous, les survivants, vous organisiez des fêtes. On danse bien le 14 juillet ! Il faut que la jeunesse le jour de la Libération de vos villages et de vos villes, joue de la guitare, de l'accordéon, chante, danse et rie, entre deux farandoles... En trois mots vous lui direz, notre belle histoire...

Au revoir, mes camarades ! »

L'évocation du Congrès, les remerciements émus de Pierre Villon, qui présidait la séance, la chaleur des vœux qu'il adressa à notre président honoraire, ont témoigné de l'affection de tous, de leur haute appréciation de ce geste de fidélité, d'amitié, de dévouement.

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

HOTEL DE LA VALLÉE

CAFÉ · RESTAURANT · BAR

CONFORT

TERRASSE

Léon QUILLERE

56 - SAINT-NICOLAS-DES-EAUX

Tél. 104



FER — MER — ROUTE

**DEMENAGEMENTS
LE CAVIL & C^{ie}**

20, Rue Charles-Baudelaire
LANESTER

Tél. (97) 21.14.14

10, Cours de Chazelles
LORIENT

Tél. 21.01.98

Visites et Devis
gratuit sans engagement

Au monument du Rodu, en
bordure de la route de Baud
à Pontivy

Notre co-Président Départemental Roger LE HYARIC a participé du 2 au 9 Septembre 1972 au voyage organisé en UNION SOVIETIQUE, par l'Association FRANCE-U.R.S.S., à l'occasion de la rencontre Franco-Soviétique de STALINGRAD. Dans notre N° 20, ses impressions de la ville héroïque et des discussions entre Anciens Combattants Soviétiques et Français dans le cadre du 30^{ème} anniversaire de la bataille de STALINGRAD

Crimes Nazis sous l'Occupation

A Le Faouët, les Allemands ont de nombreux indicateurs. La chasse aux « TERRORISTES » (nom donné aux patriotes et résistants par les occupants et leurs agents) est particulièrement acharnée.

Les sous-sols de l'école Ste-Barbe sont transformés en prison, avec plusieurs salles de tortures. De partout arrivent des gars, jeunes et vieux, dénoncés ou vendus, gens de toutes professions, de toutes croyances, animés d'un même idéal : celui de sauver la France, de la délivrer de la peste brune.

Les résistants doivent riposter et organisent la chasse aux collaborateurs et dénonciateurs.

TROIS GERMANOPHILES EXECUTES

Les époux Midy étaient bien connus dans la région lorientaise pour leur sympathie envers les hitlériens. La femme était d'ailleurs allemande, le mari était un peintre ayant un certain talent. Parmi leurs relations se trouvait un nommé Seaux et une veuve de Lorient qui vivait avec un officier allemand.

Le 8 Mars 1944, à la suite de nombreuses arrestations de patriotes sur dénonciations, la Résistance décida d'exécuter les époux Midy et Sceaux après avoir instruit leur cas à partir de nombreux témoignages.

Aussitôt après l'exécution, deux résistants furent dénoncés et arrêtés par la feldgendarmerie. Il furent relâchés quelques jours plus tard, pour avoir pu produire d'inattaquables alibis.

ONZE FINISTERIENS FUSILLES A ROZENGAD

A Spezet, située au cœur des Montagnes Noires, aux confins des départements du Finistère et du Morbihan, la Résistance est organisée dans la forme

d'un « CORPS-FRANC » appelé « OCTOBRE 43 » et chacun s'acquitte à merveille de sa tâche pour avoir « ruminé » la meilleure tactique à employer. Mais la commune de Spezet va payer cher cet élan patriotique à la suite d'une inqualifiable dénonciation.



Yves ROUSSEAU, de Lanvaudan
Fusillé à Rosquéo

RAFLE ET TORTURES

Le jeudi 22 juin 1944, des membres de la gestapo se présentent de très bonne heure au domicile des présumés « terroristes » et procèdent à une rafle spectaculaire sur le territoire de la commune. Cinquante personnes sont amenées sur la place de l'église, face au mur, mains à la nuque. Les allemands sont armés jusqu'aux dents et toute tentative de fuite



Pierre ROBIC, d'Inguiniel
Fusillé à Rosquéo

est réduite à néant. Il suffit aux allemands de consulter des listes pour trouver le nom des membres du Corps-Franc.

Après une vérification minutieuse, quinze hommes seront considérés comme les plus dangereux. Les sentinelles braquent leurs mitraillettes dans leur direction. Cinq d'entre eux : Jean GUILLOU, Jean-Marie LE



Claude CHALME, d'Inguiniel
Fusillé à Rosquéo

CLEC'H, Pierre LE CLEC'H, Jacques GUEGUEN et Jean LE SCOUL qui a été arrêté à la place de son frère (celui-ci ayant réussi à s'échapper de chez lui juste avant l'arrivée des allemands) sont « passés à tabac » dans une salle de café du bourg. Trois brutes leur dispensent à tour de rôle des coups de matraques, de bottes, de nerfs de bœuf, de ceinturons. Ils sont traînés par les cheveux. Le sang gicle de tous côtés et les bourreaux s'acharnent encore sur leurs victimes.

Les supplices ne font pas parler les patriotes. Mais ceux-là qui voient un instant encore étaient des gars solides et pleins de fraîcheur, sont devenus des loques humaines, corps meurtris, visages tuméfiés que leurs camarades reconnaissent à peine lorsqu'ils sont jetés, pantelants, dans la geôle.



Samuel LESSARD, de Gourin
Fusillé à Rosquéo

LEUR INCARCERATION A LE FAOUE

Les quinze prisonniers sont hissés sur un camion au début de l'après-midi : destination inconnue. A plusieurs reprises ils doivent descendre pour pousser le véhicule dans les côtes. Ils sont à bout de force, mais les coups pleuvent sans pitié sur la chair ensanglantée. Ils passent à Roudouallec, puis à Scaër où s'effectue un changement de véhicule et ils arrivent à Le Faouët à la nuit tombée. Enfermés dans les sous-sols de l'école Sainte-Barbe, transformée en Cour Martiale, ils rejoignent d'autres compagnons d'infortune.



François LE PEN, d'Inguiniel
Fusillé à Rosquéo

Après une nuit agitée, c'est une longue journée que celle du lendemain, c'est, dans l'anxiété, l'attente de la sentence de ce « tribunal » devant lequel « les terroristes » ne comparaissent que pour la forme.

ONZE CONDAMNES A MORT

Lors de leur comparution devant le tribunal allemand, ils constatent que l'ennemi a été bien renseigné. Onze sont reconnus coupables d'appartenir à la Résistance et condamnés à la peine de mort. Ce sont :

Yves LE BLOAS - Pierre LE CLEC'H - Michel LE CLEC'H - François LE CLEC'H - Jean-Marie LE CLEC'H - Jacques GUEGUEN - Jean GUILLOU - Jean JAUQUEN - Louis LOLLIER - Jean LE ROUX de Spézet - Jean LE GOFF de Saint-Goazec.



Marcel JAFFRE, d'Inguiniel
Fusillé à Rosquéo

CHAPELLERIE
LE CABELLEC
PLOUAY

et sur tous les marchés de la région

— DU CHOIX — DES PRIX — DE LA QUALITÉ —

Crimes Nazis sous l'Occupation

Ils seront fusillés le lendemain 24 juin au petit jour, vers 5 heures du matin, quelque part sur la commune de Lanvégen, près du village de Rozengad où une fosse avait été la veille, hâtivement creusée par les exécuteurs.

Leur quatre autres camarades seront transférés à la prison Saint-Charles à Quimper. Inaptes au travail, Jean LE SCOUL et Antoine DEVEDEC rejoindront leurs foyers vers la mi-juillet. Yves BRENEIL et Alexandre LUCAS seront transférés à Fresnes.



Raymond MARMENOU, Citoyen belge
Fusillé à Rosquéo

SEIZE RESISTANTS (SIX BELGES) FUSILLES A ROSQUEO

Réfractaires au Service du Travail Obligatoire, Jean de CONINCK, Georges SANDELE, Louis DEHENAUX, René MESTDAGH, Raymond MARMENOUT, Kamiel DE CORTE, quittèrent Blankenberge en Belgique, au

mois de janvier 1944 pour venir se cacher en Bretagne. Ils avaient alors 22 ans.

Comme tant d'autres, ils gagnèrent le maquis : c'est ainsi qu'ils furent pris en compte par le 1^{er} Bataillon F.T.P.F. près du village de Guidfosse en Plouray.

Le jour n'était pas encore levé, ce 21 juin 1944, lorsqu'un détachement allemand de 300 soldats envahit le bourg de Plouray pour effectuer une rafle. Ils étaient bien renseignés car vers 8 heures ils encerclèrent le village de Guidfosse et visitèrent les maisons.

VINGT-SEPT RESISTANTS ARRETES

N'ayant rien trouvé, ils s'en allèrent. Le même soir, vers 23 heures, trente allemands reviennent encercler le village. Ils sont accompagnés d'un flamand qui avait vécu pendant huit jours avec les F.T.P.F. cantonnés près du village.

Vingt-sept résistants furent ainsi faits prisonniers. M. François LE STANG, alors âgé de

39 ans, son commis, furent emmenés à l'école Sainte-Barbe à Le Faouët vers trois heures le lendemain matin, après avoir subi interrogatoires et tortures. La ferme de M. LE STANG fut pillée puis incendiée. Les six belges et dix-neuf autres résistants, encerclés dans une cave, durent se rendre.

INTERROGATOIRES ET TORTURES

Enfermés dans les sous-sols de l'école Sainte-Barbe, du Faouët, ils furent, pendant quatre jours, frappés à coups de nerfs de bœuf, de ceinturon, de poings et de pieds.

Le 24 juin, dans la matinée, les vingt-sept prisonniers affrontèrent la Cour Martiale : seize condamnations à mort dont celles des six belges.

L'EXECUTION

Vers 21 heures, les geôliers vinrent chercher :

Francis BERNARD - Félix DAOUPHARS - Samuel LESARD, de Gourin - Claude CHALME, Marcel JAFFRE - François

LE PEN - Pierre ROBIC, d'Inguiniel - Yves ROUSSEAU, de Lanvaudan - Jean DE CONINCK - Georges SANDELE - Louis DEHENAUX - René MESTDAGH - Raymond MARMENOUT - Kamiel DE CORTE, citoyens belges, et deux camarades restés non identifiés.

Les maquisards demandèrent un prêtre ce qui leur fut refusé. On les fit monter dans un camion bâché, précédé et suivi d'autres véhicules.



Jean de CONINCK
Fusillé et toujours vivant

Les camions s'arrêtèrent près du village de Rosquéo en Lanvégen. Il est alors près de 22 heures...

Face à la fosse que les allemands ont creusée en fin d'après-midi, mains à la nuque, les patriotes attendent avec calme, le moment fatal. « La Marseillaise » s'élève. L'ordre rauque de l'ennemi, la salve des mitraillettes et les hommes tombes fauchés à mort, sauf Jean de CONINCK.



Jean de CONINCK et un F.F.I. de Priziac après la Libération en Août 1944

MEMBRE INTERFLORA

Les plus belles fleurs

G. POIDEVINEAU

12, Place Alsace-Lorraine — LORIENT — Tél. 21.05.56

LIBRAIRIE DES ECOLES

ET DES ADMINISTRATIONS

René TOHIC

73, Rue Maréchal-Foch

LORIENT

Crimes Nazis sous l'Occupation

DEUX FOIS FUSILLÉ MAIS VIVANT

La première rafale n'a pas touché Jean de CONINCK, mais il se laisse tomber dans la fosse comme ses camarades. Il fait le mort. Sueur froide au front, une lueur d'espoir réchauffe le cœur qui bat à grands coups. S'évader, redevenir libre, échapper à cette mort qui, il y a quelques secondes encore était inexorable. Un camarade à ses côtés appelle père et mère en son délire. Un soldat allemand revient dans la pénombre, ajuste et tire. Cette fois, le français s'est tu pour toujours. Des balles ont touché Jean, trois au bras droit, une au bras gauche et une à la main droite, sous le pouce, qui le fait beaucoup souffrir.

Des pelletées de terre l'enterrent vivant. Heureusement, la couche n'est pas épaisse et il parvient à se dégager dans l'ombre alors que les bourreaux tournent le dos à la fosse.

L'ÉVASION

Il rassemble ses forces, bondit vers le talus, roule dans le champ voisin et court follement. Complètement désorienté il ne sait pas qu'il s'enfuit dans la direction prise par les allemands et lorsqu'il arrive sur eux il na' que le temps de se faufiler dans un champ d'avoine. Les allemands ignorent qu'il s'agit d'un « fusillé » de la fosse, et comme il fait nuit, hésitent à lancer la chasse.



René MESTDAGH, Citoyen belge
Fusillé à Rosquéo

Ce ne sera que le lendemain, lorsqu'ils viendront aplanir

celle-ci, qu'ils s'apercevront avec stupeur qu'un « fusillé » a disparu. Trop tard ! Jean DE CONINCK l'a échappé belle.

LA CHANCE CONTINUE

Titubant, perdant son sang en abondance, notre belge arri-



Louis DEHENAUX, Citoyen belge
Fusillé à Rosquéo

ve près d'un ruisseau en amont du Moulin du Reste. Il rencontre deux jeunes gens dans un bois proche. Ceux-ci ayant entendu des coups de feu, s'étaient enfuis du village croyant à une rafle. Le moment de surprise passé, les deux jeunes gens, Jean LE GUILCHET et Jean LE GALL, du village de Rosquéo aident Jean DE CONINCK à se cacher.

A 1 heure du matin, il est hébergé chez Madame Barbe EVENOU, de Rozengad. Elle le soigne sommairement et dès le jour, sans éveiller l'attention de l'occupant, un vétérinaire de Le Faouët, M. Louis KERGOAT, est appelé à Rozengad pour... soigner une bête. Il peut faire ainsi une piqûre antitétanique au blessé.

CACHE DANS UNE GROTTE

Conseil de guerre des cultivateurs des villages de Rozengad et Rosquéo. Ils décident d'installer le blessé dans une petite grotte aménagée dans un chemin creux desservant autrefois le village de Kerhouarn. Seules deux personnes, Madame EVENOU et M. LE GUILCHET, un ancien combattant de 1914-

1918 devront s'occuper de l'évadé et lui prodiguer les soins nécessaires. Un médecin avait rendu visite au blessé, il avait même envisagé l'amputation du bras droit. Grâce à la fermeté de M. LE GUILCHET, le belge conserva son bras.

En ces temps troublés, le « téléphone arabe » marchait à merveilles. Bientôt toutes les fermes de Lanvénege et des environs savent qu'il y a un résistant blessé à Rozengad. Les risques de bavardages grandissent et l'évacuation du blessé devient urgente.

Un résistant vient le chercher un dimanche matin pour le conduire en lieu sûr, dans un maquis de Priziac. Le lendemain quatre-vingt felgraus cernent les villages de Rosquéo et Rozengad et vont droit à la grotte qu'ils mitraillent.

Jean DE CONINCK l'a échappé belle. Il reprendra le combat avec les F.F.I. de Priziac.



Kamiel de CORTE, Citoyen belge
Fusillé à Rosquéo

DES FUSILLES A BERNE

Dans la nuit du 6 au 7 juillet 1944, la compagnie allemande cantonnée au bourg de Berné est chargée de prendre livraison de seize résistants arrêtés et enfermés dans les sous-sols de l'école Sainte-Barbe, à Le Faouët, et de les passer par les armes.

Quelques jours plus tard, c'est au tour de quatre autres résistants de subir le même sort à quelques mètres des premiers.

Tous ces prisonniers avaient subi d'affreuses tortures et mu-

BATIMENTS
TRAVAUX PUBLICS



**SOCIÉTÉ DE
GÉNIE
CIVIL DE L'
OUEST**

Kervarsenec

PLÂMEUR (Morbihan)

Tél. (97) 65.33.91 4 l.)

(Classification : 6 étoil.)

Béton armé

Constructions Industrielles

Eau et Assainissement

Crimes Nazis sous l'Occupation

tilations. Il fut donc très difficile de les identifier. Voici les noms figurant sur la stèle élevée en leur mémoire à Landordu en Berné :

François LE GUYADER qui avait été fait prisonnier lors du combat de Kergoët en Langoëlan, Louis ROBIC, de Guéméné-sur-Scorff, Antoine MAR-CHICA, Louis KERVAREC, âgé de 17 ans, de Lorient, Yves FAUCHEUR, Yves HERVIOU, François LEROUX, Joseph LE CORRE, Francis MOSTADE, Jean POHER, Jules LE SAUCE, Roger GARNIER, Joseph LE BOURGES, Joseph PALARIC, Robert GRENET, cinq restèrent non identifiés.

Entre le 24 juillet et le 1^{er} août 1944, à la tombée de la nuit et au petit jour, en des lieux déserts et bien camouflés, les allemands fusillèrent des dizaines de patriotes et les enterrèrent dans des fosses si bien camouflées que certaines n'ont pas été retrouvées.

Toutefois, outre les charniers déjà cités, il convient d'ajouter les découvertes suivantes : trois cadavres enterrés à Zinzec, deux enterrés à Bosquenven, trois enterrés à Trosalain, six enterrés à Carnal-Vien, cinq enterrés à la ferme de Trémec.

LA MORT DE FRANÇOIS IHUELLOU

François IHUELLOU avait 40 ans. Il appartenait au 1^{er} bataillon F.T.P.F., compagnie « Marseillaise ».

Dans la nuit du 29 au 30 juillet 1944 alors qu'une femme « agent de liaison » et un de ses camarade avaient été grièvement blessés aux environs de Le Croisty, il se porta volontaire pour se rendre à Le Faouët où se trouvait domiciliée sa famille afin de ramener un médecin.



Emile LE GOUALLEC
fusillé à Le Faouët

EXECUTIONS EN SERIE

Des centaines de prisonniers furent incarcérés à l'école Sainte-Barbe à Le Faouët. On ne connaît pas exactement le nombre de ceux qui furent passés par les armes après les tortures et les mutilations habituelles.

Les allemands procédaient à un semblant de jugement avant les exécutions et les déportations, mais toutes les archives furent détruites avant leur départ.

Emile RIO, de Bubry, avait servi dans la Marine Nationale. Il s'engagea dans la Résistance ensuite. Fait prisonnier par les allemands, il fut torturé avant d'être fusillé le 29 juin 1944.

Louis BIGOIN, de Persquen, fut arrêté et tué à Pont-Blanc en Priziac le 29 juillet 1944.

Emile LE GOUALLEC, 23 ans, fut arrêté au Pardon de la Saint Alban à Inguiniel en juin 1944. Après un court séjour à la prison Sainte-Barbe il fut traduit devant la cour martiale et fusillé le 6 juillet 1944.



Georges SANDELE, Citoyen belge
Fusillé à Rosquéo

Il parcourut plus de vingt kilomètres à pied et à travers champs avec tout son armement. Lorsqu'il se présenta devant la porte du médecin, il était complètement exténué. C'était à la pointe du jour, il attendait à la porte lorsqu'il fut fait prisonnier par une patrouille allemande.

Pendant qu'on le conduisait à l'école Sainte-Barbe il réussit à s'évader, mais il n'alla pas loin, car blessé avant qu'il n'ait pu se mettre à l'abri, il était rattrapé par ses gardiens et abattu sur place.

TREIZE PATRIOTES ORIGINAIRES DE LANVENEGEN FUSILLÉS PAR LES ALLEMANDS

La commune de Lanvénehen a payé un lourd tribut à l'occupant, treize de ses enfants furent fusillés :

Louis CHRISTIEN, du Vetveur, et Yves LE SAUZE, du Vetveur, fusillés à Querrien (Sud-Finistère).

Fernand EVENNOU, de Kergoff, Louis MAHOT, du Vetveur, André MAUVAISE, du bourg, Jean LE MESTRE, de Quilloten, Georges LE MOEN, de Kerbrestou, François MORLEC, de Traouman, Lucien PERRON, de Quilloten, Georges POULHALEC,

de Loge-Coucou, Joseph RIOU, de Kerman, sont fusillés à la Citadelle de Port-Louis.

Jean JAMET, du bourg, lieutenant de Gendarmerie à Quimperlé, arrêté alors qu'il revient de Saint-Marcel, le 12 juin 1944 est fusillé au Rodu en Pluméliau le 29 juillet 1944.

Simon HERPE, du bourg, est arrêté et fusillé en Beauce.

Cinq lanvénégenois sont dé-cédés en déportation, ce sont :

Yves CADIC et Francis CADIC à Neuengamme, Lucie CORNIC à Ludwigsfeld, Louis BRETTE à Sandbostel, Louis LE FLECHER à Bremen.

Six lanvénégenois sont revenus de déportation : Joseph JAMET, Joseph BOULBEN, Mathurin ROYER, Jean ULLIAC, Madame ROUZIC veuve SIMON, Louis LE GOFF.

Recueilli par Albert LE PRIOL

VETEMENTS - SPORTS - CAMPING - NAUTISME
CARAVANES

La Hutte

F. COURLAY

13, Place A.-Briand
L O R I E N T
Tél. 64.39.56

Supermarché CONCORDE

Boulevard Cosmao-Dumanoir

56 - LORIENT

et

PRIMODIC

11, Rue Jullien

56 - PONTIVY

AVEC LES MEDAILLES DE LA RESISTANCE



A l'occasion de l'inauguration du monument élevé à Colombey en hommage au Général de Gaulle, l'Association Nationale des Médailleurs de la Résistance Française, met en vente, au profit de ses œuvres sociales, une plaquette, taillée dans le même granit rose qui a servi à édifier le monument. Sur la plaquette est apposé deux motifs en bronze, l'un représentant le monument de

Clombey, l'autre rappelant la date de l'inauguration.

Prix de vente de la plaquette : 35 Francs.

Les commandes peuvent être adressées, soit à l'Association des Médailleurs de la Résistance, 51 bis, Boulevard de la Tour-Maubourg, 75007 Paris ; soit au Lieutenant-Colonel Morel, délégué de l'Association pour le Morbihan, 23, Boulevard Laënnec, 56100 Lorient.



LES VINS "ARCIBIA"

Vins de toutes provenances

l'ambiance de la propriété

N. LE TEXIER

Négociant Eleveur

LANESTER

Tél. Lorient 21.04.12

APPELLATION DE « DEPORTES DU TRAVAIL »

A une question de M. de BENOUILLE, à l'attention de M. le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, voici la réponse :

La loi n° 51-538 du 14 mai 1951 portant statut des anciens du service du travail obligatoire a attribué à ces derniers le titre de « Personne contrainte au travail en pays ennemi ». La fédération dite des « Déportés du travail » n'admet pas cette qualification et ne cesse de multiplier ses efforts pour que les anciens du S.T.O. reçoivent un titre officiel où figureraient les termes de « déporté » ou de « déportation ». Comme ses prédécesseurs l'ont fait, le Ministre des anciens combattants et victimes de guerre a informé les responsables de ce groupement de son désaccord avec eux sur ce point. Il estime, en effet, que les termes de « déportés » et de « déportation » ont pris, non seulement

dans la législation intéressant les victimes de guerre, mais également dans le langage courant un sens précis et s'appliquent exclusivement à la situation des personnes qui, arrêtées par l'ennemi, ont été transférées sur son territoire ou dans les pays occupés par lui et ont été placés dans des camps d'extermination. Le statut de « déporté » étant réservé aux victimes de l'univers concentrationnaire, la création d'un statut de « victimes de la déportation du travail » pour des victimes de guerre s'étant trouvées dans d'autres situations, ne pourrait que favoriser une confusion regrettable.

(« J. O. Assemblée Nationale du 20 mai 1972. »)

AVIS DE RECHERCHE

Nous avons reçu la visite de Madame Monique Chabas qui désire reconstituer l'activité résistante de son père.

M. Chabas Marcel, né le 30 janvier 1890, à Brest, artiste peintre de profession.

Ses pseudonymes les plus connus sont : Amblard, Berger.

Après avoir participé à des opérations de résistance dans la région lyonnaise il se rendit en Normandie et en Bretagne. Nous savons qu'il eut des contacts avec les cheminots à Ros-porden à partir de janvier 1944. Les anciens résistants qui pourraient l'avoir connu sont priés de bien vouloir écrire au journal.



— TISSUS — NOUVEAUTÉS — AMEUBLEMENT —

Ets L. SALLES & J. GUIGO

21, Rue du Général-de-Gaulle

PLOUAY - Tél. 167

GRAND CHOIX de : Reps, Satin, Velours, Cretonne...
Vilage en toutes dimensions en Tergal, Yorgal, Rhovyl, Coton...

— DEVIS SUR DEMANDE — POSE GRATUITE —

Station-Service FINA

160, Rue Jean-Jaurès - 56 - LANESTER

Téléphone : 21.05.89

M. Manuel GARBAYO

Gérant Libre de PURFINA FRANÇAISE

La voiture allait disparaître dans les eaux du Blavet DEUX HOMMES PLONGENT

et sauvent la conductrice et son fils, un enfant de 4 ans

La presse régionale a relaté, en son temps, un bel exemple de courage à Saint-Nicolas-des-Eaux, que nous publions ci-dessous :

Grâce au courage et au sang-froid de deux hommes de Saint-Nicolas-des-Eaux, un drame a été évité.

Mme Henriette Lavolle, née Le Gal, 45 ans, cultivatrice, demeurant à « Lasteriann » en Plumeliau, au volant de sa 2 CV de son fils roulait en direction de la gare de Saint-Nicolas en compagnie d'un autre de ses enfants, Alain, âgé de 4 ans, quand, passant sous le pont de chemin de fer enjambant le canal du Blavet, elle se trouva face à face avec un camion.

Laine avant droite de la voiture légère heurta le camion ce qui eut pour effet de déporter la 2 CV sur la berge longeant le canal. La conductrice n'ayant pas l'habitude de cette voiture, se trompa dans sa manœuvre d'arrêt et appuya sur l'accélérateur. La voiture fila comme une flèche dans l'eau, profonde à cet endroit.

« SAUVEZ D'ABORD MON FILS »

Le chauffeur du camion courut au restaurant Quillére, distant de quelque trente mètres

Bon sang ne saurait mentir. Bernard QUILLIERE est le fils de notre dévoué dirigeant : Léon QUILLIERE dont le passé de résistant est élogieux et Paul MORVAN assume depuis des années un rôle important au sein de notre section locale de l'A.N.A.C.R.

Nos camarades ont d'ailleurs été réélus membres du CONSEIL DEPARTEMENTAL au cours de la tenue de notre XIII^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL, le 10 Avril dernier, à HENNEBONT.

A tous deux nos félicitations et une mention particulière au jeune Bernard.

de là, pour y chercher du secours.

Bernard Quillére, 18 ans, cuisinier chez son père et un ami qui se trouvait là, M. Paul Morvan, 45 ans, demeurant à Castennec, en Saint-Nicolas-des-Eaux, se précipitèrent sur les lieux de l'accident et plongèrent tout habillés afin de délivrer les deux personnes se trouvant à l'intérieur de la voiture qui flottait encore.

Par le coffre arrière du véhicule, Bernard Quillére, à la demande de la maman qui voulait tout d'abord sauver son fils, sortit le bambin et le mit en sécurité. Puis, avec l'aide de Paul Morvan, ils conjuguèrent leurs efforts pour sortir, toujours par le coffre, Mme Lavolle, qui n'avait aucune blessure.

Il fallut mettre à sec le canal et faire appel à deux hommes-grenouilles appartenant au corps des sapeurs-pompiers de Baud pour sortir le véhicule de l'eau.

A signaler : M. Paul Morvan a déjà à son actif, une dizaine de sauvetages.

ÉMOUVANTE CÉRÉMONIE AU FORT DE PENTHIÈVRE

Une cérémonie du souvenir des résistants fusillés et emmurés au fort de Penthièvre s'est déroulée le 13 juillet.

Une messe célébrée par M. le Curé de LOCMINE, assisté de l'abbé Bourhis, recteur de PLOUHARNEL, de l'abbé Pissard, curé-doyen de QUIBERON et de l'abbé Le Breton, de MOREAC, rassemblait dans le fossé du fort, face à la crypte qui servit de tombeau provisoire aux fusillés,

Vingt drapeaux des associations patriotiques entouraient l'autel.

Les personnalités présentes se rendaient, après l'office, au

pied de la stèle commémorative pour la cérémonie officielle : le colonel PODEUR, représentant le général commandant la région militaire, MM. GOLVAN, sénateur-maire de QUIBERON, LAUDREN, député-maire de Locminé, les maires de SAINT-PIERRE-QUIBERON, PLOUHARNEL, CAR-NAC et LA TRINITE-SUR-MER, Raymond QUEUDET, Président de la F.N.D.I.R.P.

Notre association était représentée par le colonel Louis MOREL, Albert LE PRIOL et André LE MEITOUR.

Cette cérémonie se termina par l'appel des morts, longue liste des martyrs du fort de Penthièvre.

Centre Ouest de Formation d'Enseignants à la Conduite des Véhicules Automobiles



10, Rue de Clairambault

56 - LORIENT

(Morbihan)

Téléphone (97) 64.25.15



SON EXCELLENTE CHARCUTERIE
ET SES

SAVOUREUSES CONSERVES

EN VENTE DANS TOUTE LA REGION

56 - PONTIVY

Tél. (97) 25.06.30

« POISSONNERIE DES CHANTIERS »

Marcelle FRAVALLO

Rue de la République

LANESTER - Tél. 64.46.80

— Poissons de Qualité — Coquillages — Crustacés —

Prends toutes commandes

Spécialités « MAISON » — Poissonnerie « PILOTE »

RALLYE

LORIENT — Tél. 21.16.64

Route d'Hennebont — 56 - LANESTER

“ LE PLUS GRAND HYPERMARCHÉ DE L'OUEST ”

Massacre les Prix

► RÉMY, DE PÉTAÏN A TOUVIER ◀

Fidèle à son personnage, Rémy — Gilbert Renaud, le colonel Rémy — a donc signé la demande de grâce de Touvier (avec quatre autres compagnons de la Libération dit-il !). Nous sommes un peu surpris... de certaines surprises qui se sont exprimées à ce propos. Car enfin, ce n'est pas d'hier que Rémy prend de telles positions. Cela fait 22 ans.

• Son exclusion de l'Association des Français Libres date du 6 juillet 1950, et elle faisait suite à celle qu'avait peu avant prononcée l'Amicale du réseau C.N.D. Castille. Car le colonel Rémy a cette originalité, certainement exclusive, d'avoir été chassé de l'Amicale dont il était président d'honneur et qui groupe les anciens membres du réseau créé et commandé par lui-même.

Pourquoi ? Les F.F.L. le disent, dans leur décision : pour « l'article publié sous sa signature, dans « Carrefour » le 11 avril 1950, ayant pour titre « La Justice et l'Opprobre » et pour objet la réhabilitation de Pétain ».

• Quand la revue néo-vichyste « Le Monde et la Vie » lança une campagne pour exalter l'innocence de Pétain, en décembre 1963, elle donna la plume à Rémy pour une introduction larmoyante, d'un style sorti tout droit des brochures de propagande de Vichy.

En janvier 1969, il récidivait (une fois entre cent) dans la même publication ; déniait toute valeur au procès Pétain (où pourtant, comme le montra plus tard le président Noguères, le dossier de l'accusation était bien incomplet), il écrivait : « Aussi n'ai-je cessé depuis bientôt 20 ans de soutenir que la mémoire du maréchal Pétain n'avait que faire d'une réhabilitation juridique ». C'est tout ce qui différencie Isorni de Rémy. Le premier voudrait une nouvelle décision de justice, une révision ; le

second la dédaigne, tant la condamnation de l'homme de Montoire lui apparaît nulle et non avenue.

• En ce mois d'août 1972, les résistants et déportés de Vichy, qui avaient empêché Isorni et Auphan de « vendre leur camelote » maréchaliste, ont dénoncé avec vigueur la dernière manœuvre des pollueurs d'esprits. Rémy est venu faire une conférence. Qu'a-t-il en fait exalté, en guise de « Résistance » ? Le « double jeu » de Vichy. Les francisquards du lieu et d'ailleurs ayant été prévenus de ce qui allait se passer, la conférence de l'ancien chef du C.D.N. Castille fut en fait, disent nos camarades, « un rassemblement d'anciens collaborateurs, venus acclamer Pétain, au lieu même où les patriotes étaient torturés par la police et la milice de Pétain, dans les caves du Petit Casino ». Voilà à quoi sert Rémy.

• Il faut encore dire que Rémy ne se consacre qu'à son idole. Il a aussi pensé à son premier maître, Charles Maurras, cet autre condamné, dont le rôle idéologique fut aussi considérable que nocif. Longuement pensé, puisque pendant trois jours, les 4, 5 et 6 avril dernier, il présida à l'Institut d'Etudes politiques d'Aix-en-Provence (aurait-il eu un patronage officiel ?) pour le 20^{me} anniversaire de la mort du vieux délateur.

• Faut-il parler de ses œuvres « historiques » ? Ses mémoires, sortis « à chaud » il y a 25 ans, ont pour caractéristique de voir dans les rééditions se rétrécir comme peau de chagrin tout développement sur « les autres » et notamment sur les F.T.P.F. Il est vrai que dès 1948 il reçut de ceux-ci un inoubliable camouflet, pour avoir tenté de s'approprier l'une de leurs actions d'éclat : la destruction des pylônes de Radio-Paris à Sainte-Assise. Un livre rétablit alors la vérité : « Nous retournerons cueillir les jonquilles », de Jean Laffitte.

(SUITE PAGE 19)

TERRASSEMENTS & MANUTENTION

TRANSPORTS — DÉMOLITIONS

TRANSPORTS — LOCATION CAMIONS — DEMOLITION — PELLES MECANIKES — COMPRESSEURS

GRUES 6 - 12 - 15 et 20 Tonnes — PORTE-ENGINS 100 Tonnes

E. CARDIET

AVENUE DE KERGROISE

LORIENT

Téléphone 21.10.26

SABLE D'ERDEVEN

MATÉRIAUX DE CARRIÈRES

UNE INITIATIVE A SUIVRE

Un groupe de fervents du sport cycliste et amoureux de la « petite reine » a décidé, au cours de l'été, l'organisation d'une épreuve cycliste. Ce petit groupe a trouvé de nombreuses bonnes volontés pour mener cette idée à bien. Ainsi a été couru le 16 Juillet 1972, dans le cadre des fêtes de Lorient-Le Ter une course REGIONALE CADETS sur un parcours de 60 km à couvrir en 35 tours d'un circuit.

Les innovateurs qui compartaient parmi eux des adhérents de la section de Lorient de l'A.N.A.C.R. (Maurice PODVIN, Edouard DURAND, André FISCHIETTI, Jo GUEGUEIN), ont tenu à doter cette course d'un challenge, magnifique bronze d'art, qui sera mis en compétition trois années consécutives.

Ce challenge porte le nom qui a été donné à l'avenue de cet important et nouveau quartier de Lorient, sur laquelle est jugée l'arrivée : Paul CHENAILLIER, ancien Capitaine de Frégate, après avoir pris une part active à l'organisation de la Résistance dans le Morbihan, devint sous le pseudonyme de « Colonel MORICE », le chef départemental des F.F.I. Il fut de 1944 à 1960, année de son décès, le directeur du quotidien régional du soir « LA LIBERTÉ DU MORBIHAN », dont le soutien

actif à toute manifestation sportive est bien connu.

Le Colonel MORICE, décédé à l'âge de 56 ans, était Officier de la Légion d'Honneur, Compagnon de la Libération et titulaire de la Croix de Guerre 39-45.

Le nom du Colonel MORICE, attaché à ce challenge est un hommage de sportifs et d'anciens résistants à un homme qui apporta une contribution importante à la libération du sol morbihannais et de Lorient.

Pour cette première compétition, le challenge a été enlevé de haute lutte par les cadets du VELO SPORT LORIENTAIS, club qui avait la charge de l'organisation technique de cette épreuve.

La réussite de cette rencontre sportive doit inciter nos comités locaux à tenter de présenter dans leurs localités respectives de telles compétitions (qui vont dans l'esprit et le sens du message de notre président René CERF-FERRIERE).

Dans le Morbihan, les bonnes volontés, en faveur du cyclisme ne manquent pas. Gageons, avec un peu d'allant, que nos amis de PLOERDUT, de POULGROIX, de GUENIN, de GOURIN, pour ne citer que quelques uns, risquent au cours de l'année prochaine ou en 1974, pour le 30^{ème} anniversaire de la Libération, de met-

tre sur pied des épreuves. Verrons-nous à INGUINIEL un challenge des frères de BEAUFORT ?

A GOURIN un circuit de la Résistance des Montagnes Noires ?

A PLUMELIAU un trophée de KERVERNEN ?

Pour tous détails d'organisa-

tion et inscription au calendrier de « LA BRETAGNE CYCLISTE », s'adresser :

Jo GUEGUEIN, Secrétaire du Comité des Fêtes de LANVEUR, Rue de Lanveur 56100 LORIENT

Maurice PODVIN, 9, Rue Roland-Garros, 56100 LORIENT

Edouard DURAND, 9 A, Quai de Rohan, 56100 LORIENT



Le magnifique challenge « Colonel MORICE »

RÉMY, DE PÉTAÏN A TOUVIER (SUITE DE LA PAGE 18)

Mais Rémy empile volume sur volume, approximations, inventions ou contre-vérités romancées, donnant l'illusion de l'histoire. La « Ligne de Démarcation » tombe, tome par tome, selon une cadence à la Simenon. Ça rapporte même de sérieux désagréments, comme avec « La Maison d'Alphonse », quand les survivants viennent demander, sur la version mensongère de faits qu'ils ont vécus, des explications... dont on a beaucoup parlé dans la région de Saint-Brieuc.

• Mais il y a mieux.

Rémy est le préfacier d'un ouvrage consacré à la gloire des plus illustres soldats de Hitler.

« Oh ! je sais bien que les divisions Das Reich et Adolf Hitler, pour ne citer que celles-là, ont partout laissé derrière elles une traînée de souffrances et de sang. Durs à eux-mêmes, impitoyables envers l'adversaire, les Waffen-SS justifient notre haine, mais le courage dont ils surent faire preuve dans des circonstances parfois terribles m'interdit de les mépriser, surtout quand ils comptèrent parmi eux des Français égarés, comme ce

fut le cas sur le front de l'Est et lors des derniers combats livrés à Berlin ».

On le voit : Rémy méprise encore moins les SS quand, nés en France, ils sont, en plus, des traitres.

Tout s'explique.

Le Monsieur qui écrit ce que vous venez de lire préface encore autres choses, ces temps-ci, une publication « Alpha »

Ce n'est déjà pas une nouveauté, puisqu'il s'agit du découpage en rondelles d'une série de livres du colonel suisse Eddy Bauer publiée à Monaco, aux Editions Rombaldi, en... 1966. La controverse invoquée a surtout pour effet d'exposer les thèses des nazis et de leurs amis avec une complaisance qui ne réussit pas à se déguiser en « objectivité ». D'ailleurs, bien que vantant la volonté de neutralité de ce Suisse, Rémy lui-même laisse glisser : « J'ai chez moi une lettre d'un de ses compatriotes, ardent francophile, qui l'accuse d'avoir été secrètement collaborateur ».

Pas si secrètement que cela, aux yeux des Suisses.

Comment s'étonner, avec un tel préfacier ?

POUR VOS IMPRIMES

adressez-vous à

LA LIBERTÉ
du Morbihan
QUOTIDIEN REGIONAL DU SOIR

LORIENT

Tél. **21.10.18**

CONSEIL DÉPARTEMENTAL A. N. A. C. R. A PLUVIGNER

Des décisions dynamiques à l'honneur de la Résistance

Le Conseil Départemental de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance s'est réuni dimanche dernier dans la salle municipale de Pluvigner, sous la présidence des membres de son bureau et les questions prévues à l'ordre du jour, en présence des délégués venus des quatre points cardinaux ont fait l'objet de larges échanges qui déterminent déjà, pour une bonne part, le programme de l'A.N.A.C.R. du Morbihan : rapide et large remise des cartes 1973, préparation du Conseil National du 12 Novembre, à Pantin, célébration du 30^{ème} anniversaire de la bataille de Stalingrad, préparation du rallye 1973, Comité d'adminis-

tration du journal « Ami Entends-tu », projet de mémorial.

Une large part du débat, animé par MM. Le Hyaric, Président, Louis Morel, Vice-Président, Le Priol, Podvin et Landay, secrétaires départementaux, en présence de Madame Odette Doré, membre du Conseil National, fut consacrée aux revendications, aux formes d'action à entreprendre contre les forclusions, pour le châtiement des criminels de guerre, etc...

Une motion fut élaborée à l'unanimité et une gerbe solennellement déposée au Monument aux Morts de la Résistance.

Réuni en mairie de Pluvigner le 29 Octobre 1972, le Conseil Départemental de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance du Morbihan, dont les membres, par leur nombre et leur diversité, représentent toutes les appartenances comme toutes les idéologies, exprime son unanime détermination quant à l'aboutissement des principales revendications des anciens combattants de la Résistance.

I. — FORCLUSIONS

Prenant acte du fait que tous les groupes parlementaires se sont à nouveau prononcés, en séance du 30 juin contre les forclusions, que divers ministres les en approuvent, qu'en particulier le nouveau ministre des Anciens Combattants a, à cet égard, décidé de créer un groupe de travail à l'effet « d'aboutir à des mesures », le Conseil Départemental, félicitant le Bureau National de ses initiatives, s'engage pour sa part à mettre en œuvre tous moyens propres à faire respecter le droit à réparation, imprescriptible, des anciens combattants, afin que chaque résistant puisse enfin obtenir la véritable reconnaissance de ses services.

Il appelle dès à présent les comités locaux à organiser leur participation à la manifestation nationale du Comité de liaison des anciens combattants, le 25 novembre, qui sera une immense protestation contre une injustice réitérée, à nouveau inscrite dans le décevant budget alloué pour 1973 aux A.C.V.G.

II. — RESPECT DE LA FRANCE ET DE LA RESISTANCE :

Conscient que la satisfaction des revendications est inséparable du respect de la France et de la Résistance, le Conseil Départemental rappelle que le Parlement français unanime, a « constaté » que les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles et que cette disposition légale a été invoquée à juste titre à l'encontre du tortionnaire Barbie, assassin de Jean Moulin et de nombreux résistants.

Il déplore que le Chef de l'Etat, après avoir avec discrétion gracié Touvier, le 23 novembre 1971, ait pu publiquement, le 21 septembre 1972, justifier cette mesure et refuser de la rapporter, cependant qu'elle concerne un chef milicien, criminel de guerre, deux fois condamné à mort, traître à la Patrie, assassin de Résistants de Chambéry et de Lyon, soustrait pendant plus de vingt ans à la justice des hommes.

Il appelle solennellement tous les anciens résistants à dénoncer les manœuvres tendant, sous le manteau de la réconciliation, à réhabiliter Pétain, le vichysme et la collaboration au mépris de toute légalité, au mépris de l'honneur de la France, de la Résistance et ses martyrs.

Il appelle les anciens résistants à faire prendre publiquement ou par écrit aux futurs parlementaires des positions sans équivoque en ce qui concerne les revendications, le patriotisme et l'esprit de la Résistance.

Il salue avec satisfaction le retentissement profond de la Rencontre de Rome des anciens combattants résistants et victimes de guerre d'Europe pour la Paix, la Sécurité, la Coopération et l'Amitié, qui par delà les nationalités, les croyances, les origines sociales et les appartenances politiques, concrétise la volonté de paix des peuples dans l'indépendance nationale et leur désir commun de justice sociale dans un monde sans armes.

Il enregistre l'admission de la Fédération Internationale de la Résistance au Statut consultatif du Conseil Economique et Social de l'O.N.U.

Conscient que la génération de la Résistance demeure porteuse d'un message sacré, elle demande instamment aux membres de l'Association de renforcer leur nombre par un dynamique recrutement, à favoriser activement l'union de toutes les tendances de la Résistance, à intensifier l'action revendicatrice, conformément aux décisions du Congrès National de Pau.

MOTOBÉCANE



MOBYLETTE

CADY

Marcel LE FUR

37, Rue de Belgique — LORIENT — Tél. 64.56.54

83, Rue Jean-Jaurès — LANESTER — Tél. 21.09.90

Toute la gamme

de MOBYLETES-CADY et Vélos

MAGASIN PILOTE

MOBILIER DE FRANCE



MOYSAN

LORIENT, Place Jules-Ferry

VANNES, Centre « Record »

HENNEBONT, 2, Rue de la Libération